



CREAI

PACA ET CORSE

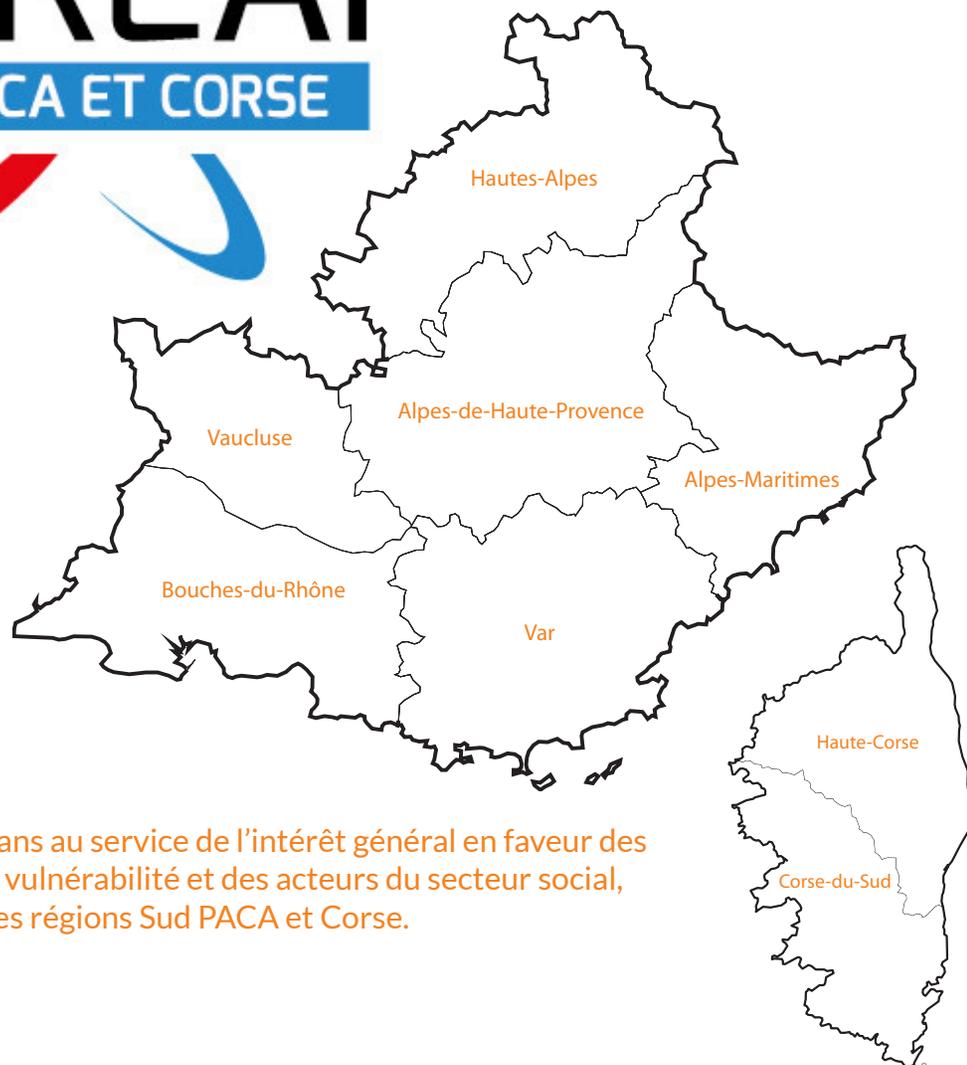
CATALOGUE

DES FORMATIONS ET
ACCOMPAGNEMENTS

2019

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations,
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité





Engagé depuis plus de 50 ans au service de l'intérêt général en faveur des personnes en situation de vulnérabilité et des acteurs du secteur social, médico-social, sanitaire des régions Sud PACA et Corse.

Le CREAI PACA et Corse a le plaisir de vous présenter son catalogue 2019 :

Formation / Accompagnement / Appui technique et méthodologique / Journée d'appropriation des RBPP

Grâce à sa connaissance en matière de politiques publiques et des enjeux professionnels qui en découlent ainsi que son rôle d'interface, le CREAI PACA et Corse vous accompagne depuis de nombreuses années dans un partenariat actif et efficient, au plus près des problématiques de terrain.

Cette année encore, notre offre de service évolue en s'adaptant davantage aux besoins émanant du terrain et de l'actualité des secteurs social, médico-social et sanitaire.

Ce catalogue 2019 est ainsi organisé en 5 grandes thématiques :

- ▲ Évolution des politiques sociales
- ▲ Évaluation / Qualité et prévention / Travail d'équipe
- ▲ Vie institutionnelle et fonctionnement des établissements et services
- ▲ Accompagnement des pratiques professionnelles
- ▲ Les journées d'appropriation des RBPP (de l'ANESM, fusionnée aujourd'hui avec la HAS)

Ces thématiques se déclinent, à votre convenance, selon des modalités d'accompagnements diversifiés: formation, accompagnement, appui technique et méthodologique ou journée d'appropriation des RBPP.



Et toujours dans l'optique de répondre aux nombreux enjeux que connaît actuellement ce secteur, nous avons complété notre catalogue de formation 2019 avec quelques nouveautés :

- ▲ Du projet personnalisé à la dynamique de parcours : nouvelles pratiques, nouveaux outils
- ▲ Comprendre l'origine du projet SERAFIN-PH et s'appropriier les nomenclatures
- ▲ Développer la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des établissements, entre les professionnels
- ▲ Handicap et violences sexuelles : prévenir, repérer, accompagner
- ▲ Violences conjugales et impact sur les enfants : prévenir, repérer, accompagner
- ▲ La conscience éthique dans le travail social

Nous restons à votre disposition pour vous aider à construire votre programme personnalisé ou pour vous accompagner à la mise en œuvre d'autres projets de formation, de conférence, d'appui technique et/ou méthodologique.

L'équipe du CREAI PACA et Corse

3, 4 et 5 avril 2019
Rdv en page 31

TOUS À VOS AGENDAS !

33es Journées Nationales de Formation des personnels des MAS, FAM et Foyers de Vie :
« Réussir l'accompagnement des personnes dans un monde en transition
Leviers et innovations pour s'adapter à la pluralité des besoins et des choix de vie »

PRÉSENTATION DU CREAI



Le CREAI PACA et Corse est un organisme associatif engagé, depuis plus de 50 ans, au service de l'intérêt général en faveur des personnes en situation de vulnérabilité et des acteurs du secteur social, médico-social, sanitaire des régions Sud PACA et Corse.

Le CREAI est donc un outil technique à l'interface des différents acteurs de terrain et des pouvoirs publics. Lieu de rencontres, d'échanges et de réflexions, son rôle est d'être partenaire des associations, des usagers, des gestionnaires d'établissements et services, des organismes publics, des collectivités territoriales et de l'État dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et des champs connexes.

Sa position tierce et neutre garantit l'impartialité de son attitude et l'autonomie de sa gouvernance. Il agit ainsi dans le respect et dans la promotion des droits et des libertés des usagers, comme dans le respect des projets, des associations, des établissements et des professionnels.

Son expertise se construit et s'enrichit continuellement par des missions d'observations, de diagnostics, d'études, de conseils ou encore d'animations de réseaux et de groupes de réflexions, de colloques.

Le CREAI PACA et Corse vise l'amélioration continue de la qualité du service rendu à la personne en situation de vulnérabilité, dans le cadre des politiques publiques. Pour cela, il s'appuie sur une interrogation permanente et partagée de la pertinence de son action.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nos modalités pédagogiques reposent d'une part sur l'appropriation d'apports théoriques, méthodologiques et réglementaires et d'autre part, sur l'interactivité et la dynamique collective en favorisant les échanges entre les professionnels. Cette démarche participative permet aux stagiaires d'être acteurs de leur formation et facilite la production et l'appropriation du contenu. La dimension ludique et l'utilisation de supports techniques (quiz, energizers, diaporamas, illustrations...) permettent de renforcer l'engagement et la motivation.



FORMATION / ACCOMPAGNEMENT / APPUI TECHNIQUE - MÉTHODOLOGIQUE / JOURNÉE D'APPROPRIATION DES RBPP

Formation

Ce format est variable selon la thématique : de 1 à 4 jours, généralement modulables et organisés en Intra ou en Inter (selon le calendrier proposé).

En « Intra » : La formation est ajustée aux spécificités de votre structure et à vos attentes. Ce mode d'intervention est particulièrement adapté pour former un nombre important, voire l'ensemble de l'équipe professionnelle. Cela permet de favoriser une évolution partagée des pratiques (culture qualité, méthodologie d'accompagnement, approfondissement d'une problématique...), et assure une montée en compétences harmonisée et cohérente de l'ensemble de l'équipe professionnelle.

En « Inter » : la formation est généralement organisée sur une période plus courte, de 1 à 2 jours. Elle est l'occasion de rencontres entre des professionnels de structures différentes et crée ainsi une richesse dans les échanges et les partages d'expériences.

Accompagnement

En fonction de vos besoins et de votre demande, nous considérons que la formation est un lieu de co-construction, qui s'organise dans la rencontre et l'interaction. La formation, en tant qu'espace de conceptualisation d'expériences et d'analyse des pratiques professionnelles, est une source de changement, « se former, c'est se transformer », dans un espace d'élaboration de l'expérience et des pratiques. Les principales étapes qui marquent la démarche d'accompagnement sont : écouter, clarifier, préparer et aider à la décision.

L'accompagnement est lié au projet, à la demande et à la liberté d'agir. L'accompagnateur est ici un médiateur.

Appui technique et méthodologique

L'appui que nous vous proposons vise à aider un groupe ou une organisation à cheminer vers ses objectifs. Il comprend en général la définition des étapes à franchir, depuis la proposition des outils nécessaires à la réalisation des objectifs, jusqu'au suivi et à l'évaluation des activités et des résultats qu'elles génèrent. À partir de compétences théoriques et techniques, nos intervenants vous proposent une appréhension suffisante des contraintes et atouts du contexte, pour que cet appui puisse être adapté et efficace. Il s'agit ici d'animer la réflexion collective.

Journée d'appropriation des RBPP

En Inter ou en Intra, cette journée permet de manière globale et synthétique, d'acquérir et de comprendre les éléments fondamentaux relatifs au sujet abordé, de conforter ses compétences, de compléter son savoir-faire et son savoir être.



TABLE DES MATIÈRES



ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

F1	Les réformes récentes dans le secteur du handicap : quels repères et leviers pour la transformation de l'offre?.....	9
 F2	Comprendre l'origine du projet SERAFIN-PH et s'appropriier les nomenclatures.....	10
F3	Autour de la protection de l'enfant : loi du 14 mars 2016.....	11
 F4	Du projet personnalisé à la dynamique de parcours : nouvelles pratiques, nouveaux outils	12
F5	Les majeurs protégés	13

ÉVALUATION / QUALITÉ ET PRÉVENTION / TRAVAIL D'ÉQUIPE

F6	Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec l'application des CREA : ARSENE©	15
F7	Diagnostiquer, évaluer et agir pour prévenir les risques psychosociaux en ESSMS	16
 F8	Développer la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des établissements, entre les professionnels.....	17
F9	Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance	18
 F10	Gestion des risques et outils de prévention de maltraitance en ESSMS	19

VIE INSTITUTIONNELLE ET FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

F11	Projet d'établissement ou de service	21
 F12	Coordinateur en ESSMS	22
F13	Participation et droits des usagers	23
 F14	Dossier de l'utilisateur	24
F15	Connaître et exercer ses droits.....	25
F16	Relation et coopération avec les familles	26
F17	Psychiatrie et médico-social : mieux se connaître pour mieux travailler ensemble	27
F18	Écrits professionnels.....	28
F19	Secret professionnel et partage d'informations	29
F20	Responsabilité professionnelle.....	30



TABLE DES MATIÈRES

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

F21	Viellissement et fin de vie des personnes handicapées	33
F22	Accompagner la fin de vie	34
F23	Vie affective et sexuelle des personnes handicapées.....	35
 F24	Handicap et violences sexuelles : prévenir, repérer, accompagner	36
F25	Snoezelen	37
 F26	«Comportements-problèmes» et stratégies d'interventions	38
F27	Autisme et TSA.....	39
F28	Handicap : connaissances générales.....	40
F29	Sensibilisation au handicap psychique.....	41
F30	Accueil et accompagnement des personnes en souffrance psychique.....	42
 F31	Déficience intellectuelle : nouvelles connaissances	43
 F32	Violences conjugales et impact sur les enfants : prévenir, repérer, accompagner	44
 F33	La conscience éthique dans le travail social	45
F34	Analyse des pratiques professionnelles.....	46

LES JOURNÉES D'APPROPRIATION DES RBPP

 F35	Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap : quels sont les enjeux de la coordination ?	49
 F36	Les attentes de la personne et le projet personnalisé	50
 F37	Le questionnement éthique dans les ESSMS.....	51
 F38	La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre	52
 F39	Les « comportements-problèmes » au sein des ESSMS accueillant des enfants et adultes handicapés : prévention et réponses	53
	Liste de nos intervenants	54
	Calendrier des formations inter-établissements	55
	Adhésion et contribution volontaire	56
	Modalités pratiques	57
	Lexique.....	58

Repérer les grandes tendances à l'œuvre au sein des politiques publiques contribue à dessiner le cadre dans lequel agissent les acteurs.



F1

Les réformes récentes dans le secteur du handicap : quels repères et leviers pour la transformation de l'offre ?

FORMATION
ACCOMPAGNEMENT
APUI TECHNIQUE &
MÉTHODOLOGIQUE

CONTEXTE

Depuis les lois du 2 janvier 2002, le champ médico-social a été impacté par de nombreuses réformes. Aujourd'hui, ce mouvement s'est accéléré : RAPT, généralisation des CPOM, systèmes d'information partagés, SERAFIN-PH, réforme des autorisations et des nomenclatures des ESSMS, etc. Ces nombreux chantiers dessinent un nouveau paysage conceptuel et accompagnent l'orientation des politiques publiques en faveur de parcours inclusifs.

OBJECTIFS

- ▲ Restituer les évolutions actuelles dans leur contexte (changement d'approche du handicap, émergence de la logique de parcours)
- ▲ Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier, et se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures de besoins et de prestations
- ▲ Connaître les 4 axes complémentaires de la RAPT et le dispositif d'orientation permanent
- ▲ Disposer d'une vue d'ensemble des différents chantiers en cours et comprendre l'articulation entre eux (CPOM, réforme des autorisations et des systèmes d'information...)

CONTENU

- ▲ Éléments de contexte : genèse des réformes actuelles. Contexte budgétaire contraint, le changement d'approche

du handicap (d'une approche populationnelle à une approche sociétale du handicap...), le développement d'une approche « parcours »

- ▲ Une mise en œuvre concrète : la RAPT et la mission Desaulle (origines, ambitions et principes essentiels de la démarche ; présentation des 4 axes complémentaires ; déploiement de la démarche, pilotage et calendrier ; focus sur le DOP et les PAG)
- ▲ Présentation de SERAFIN-PH, un outil au service des parcours : enseignements du rapport Vachey- Jeannet, objectifs et enjeux, périmètre, calendrier
- ▲ Les chantiers liés : les autres outils de transformation de l'offre : réforme des autorisations (décret du 9 mai 2017 sur la nomenclature simplifiée des ESSMS) ; la généralisation des CPOM aux ESSMS-handicap ; la refonte des SI (ROR, ViaTrajectoire, etc.)

INFOS



1 jour

Intra



1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports réglementaires, théoriques et questions/réponses avec les stagiaires.

Utilisation de techniques d'animation participative afin de permettre aux participants de mieux intégrer les notions abordées (technique du paperboard tournant, quiz, etc.)

Méthode interactive.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.



CONTEXTE

Passer d'une logique de place à une logique de parcours est un changement que les acteurs du secteur appellent de leurs vœux. Le projet SERAFIN-PH porte l'ambition de concevoir une allocation des ressources aux ESSMS qui favorise le parcours des personnes handicapées. La première étape a été de concevoir deux nomenclatures qui permettent de disposer d'un vocabulaire partagé pour décrire les besoins des personnes et les prestations délivrées par les ESSMS pour y répondre. Il est essentiel que les acteurs se les réapproprient pour mieux anticiper les évolutions à venir.

OBJECTIFS

- ▲ Comprendre l'origine et le contexte plus général dans lequel s'inscrit la réforme de la tarification conduite par le projet SERAFIN-PH (passage d'une logique de place à une logique de parcours)
- ▲ Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours pour permettre au secteur d'anticiper sa mise en œuvre
- ▲ Se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures de besoins et de prestations, premier socle produit par la mission SERAFIN-PH
- ▲ S'approprier concrètement ces nomenclatures et les divers usages pouvant en être faits (projets personnalisés, projets d'établissements, etc.)

CONTENU

- ▲ Genèse de la réforme de la tarification : différentes lois et rapports à l'origine de la continuité des parcours
- ▲ Le nouveau paradigme : d'une logique de places à une logique de parcours
- ▲ Présentation de SERAFIN-PH ; les enseignements du rapport Vachey-Jeannet ; objectifs, enjeux, périmètre, calendrier ; nomenclatures des besoins et des prestations
- ▲ Utilisation des nomenclatures dans des PAG et notamment du projet d'établissement.

INFOS

⌘ // à définir selon la taille des structures

Intra

€ //

1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et questions/réponses avec les stagiaires.
Apports pratiques : il sera proposé aux stagiaires des cas pratiques pour s'approprier les nomenclatures et transmettre l'information aux autres salariés de leur structure.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels ;

CONTEXTE

Dans la continuité des lois du 2 janvier 2002 et du 5 mars 2007, la réforme de la protection de l'enfance par la loi du 14 mars 2016 procède d'une démarche ambitieuse de promotion des droits de l'enfant et de la perspective de la bientraitance comme moteur de toutes les actions le concernant. Un éclairage sur les lois de protection de l'enfance et sur le rôle et la place de chacun de ses acteurs est indispensable pour se repérer et développer un partenariat professionnel et mesurer l'impact psychosocial des lois de protection de l'enfance.

OBJECTIFS

- ▲ Rappeler le concept et actualiser les connaissances des lois de la protection de l'enfance
- ▲ Présenter les grandes orientations de la réforme et leurs implications concrètes : décrets d'application (référentiels PPE, IP, rapport de situation, tiers bénévole...)
- ▲ Appréhender l'articulation entre les différents acteurs dans la prise en charge d'un mineur
- ▲ Connaître l'organisation du dispositif au niveau national et décliné au niveau local
- ▲ Sensibiliser les travailleurs sociaux à ce que devrait être un positionnement éthique, bientraitant dans la relation d'accompagnement d'un enfant et aussi de sa famille

CONTENU

- ▲ Analyser comment ce dispositif complexe peut concilier le respect des droits de l'enfant et les attributs de l'autorité parentale

- ▲ La philosophie de la loi de mars 2016 : passer des difficultés parentales aux besoins de l'enfant afin de garantir davantage de cohérence et de stabilité dans le parcours des enfants
- ▲ Étude des 3 grandes orientations et de leurs modalités : améliorer la gouvernance nationale ; sécuriser le parcours de l'enfant ; adapter le statut de l'enfant placé sur le long terme
- ▲ Analyse de certains outils concrets, en lien avec le terrain professionnel : le PPE, outil principal de l'accompagnement. Comment l'articuler avec le DIPC de la MECS, comment le construire avec les familles, l'enfant et l'ASE? ; la clarification de la situation juridique de tous les enfants confiés ; le travail sur le lien parent/enfant pour le restaurer ou l'instaurer ; les dispositions pour les MENA ; l'accompagnement des jeunes majeurs
- ▲ Apports théoriques sur la définition de la bientraitance, la pyramide des besoins de l'enfant et de l'adolescent

INFOS

 // 2 jours

Intra

 // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques réglementaires et échanges avec les professionnels. La démarche est participative nécessitant l'implication dynamique des participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Travailleurs sociaux, médico sociaux, équipe pluridisciplinaire des établissements sociaux, éducatifs (ITEP, IME, MECS, AEMO...).

F4

Du projet personnalisé à la dynamique de parcours : nouvelles pratiques, nouveaux outils

FORMATION
ACCOMPAGNEMENT
APPUJ TECHNIQUE &
METHODOLOGIQUE



CONTEXTE

La logique de parcours ambitionne de répondre de façon cohérente et articulée à l'ensemble des besoins et attentes des personnes accompagnées. La présente formation vise à accompagner l'évolution des pratiques dans un contexte de développement des accompagnements « modulaires », pluri-acteurs et pluri-secteurs, en utilisant le projet personnalisé comme outil transversal structurant le temps d'accompagnement.

OBJECTIFS

- ▲ Appréhender la notion de dynamique de parcours
- ▲ Maîtriser la nomenclature SERAFIN-PH
- ▲ Élaborer un guide de prestations
- ▲ Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation des besoins, attentes et demandes de la personne accompagnée
- ▲ Maîtriser les étapes d'élaboration et de suivi d'un projet personnalisé
- ▲ Formaliser des outils adaptés

CONTENU

- ▲ Le projet personnalisé à l'heure de la dynamique de parcours : le changement paradigmatique (réflexion sur le sens du projet, la logique de prestation SERAFIN-PH, le contenu des nomenclatures SERAFIN-PH, construction d'un guide de prestations)
- ▲ La personne et son projet : recueil des attentes et des demandes des personnes accompagnées ; connaissance des ressources disponibles dans l'entourage de la personne ; construction d'un diagnostic partagé (attentes de la personne, pluridisciplinarité, évaluation, réseaux, partenaires) ; le dispositif ressource comme levier à la personnalisation
- ▲ Éléments méthodologiques : référentiel d'évaluation des besoins ; analyse globale de la situation de la personne ; formalisation des différents niveaux d'objectifs ; définition des moyens et ressources ; évaluation et pérennisation du projet ; outils de personnalisation, de suivi et d'évaluation intégrant les nouvelles orientations

INFOS

🕒 // 2 à 4 jours

Intra

€ // 1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, remise de documents, ateliers en sous-groupe, analyse de situations vécues par les participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels du secteur.

F5 Les majeurs protégés

FORMATION
ET
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

La loi pose pour principe que tout être humain, qu'il soit mineur ou majeur, français ou étranger, jouit de droits civils. Cela signifie qu'il est titulaire des droits attachés à sa personne et à son patrimoine. Ainsi, à l'âge de dix-huit ans, l'accession à la majorité rend en principe possible l'exercice de tous les droits civils. Toutefois, à cette capacité d'avoir des droits ne correspond pas forcément celle de pouvoir les exercer et certains majeurs doivent alors être protégés par la loi : pour accomplir des actes de la vie civile, exercer leurs droits personnels ou encore gérer leur patrimoine. Par conséquent, une mesure de protection constitue une garantie pour ces majeurs vulnérables face aux risques d'actes malencontreux.

OBJECTIFS

- ▲ Comprendre les principes de la protection de la personne majeure
- ▲ Savoir protéger en respectant les droits de la personne
- ▲ Distinguer les différentes mesures et leur champ d'application sur les biens, la santé et leur incidence sur les droits et libertés de la personne protégée

CONTENU

- ▲ Cadre législatif et réglementaire de la protection juridique des majeurs
- ▲ Les règles d'ouverture de mesure de protection et procédures
- ▲ Les acteurs de la protection : l'entourage, le juge, le médecin, les organes de la tutelle
- ▲ Les MASP
- ▲ Les mesures de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle)
- ▲ Le fonctionnement et les conséquences des mesures de protection juridique
- ▲ Le mandat de protection future

INFOS

 // 2 jours

Intra

 // 1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques, cas pratiques.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels en charge des personnes protégées.

Proposer, élaborer des méthodologies d'élaboration et de sélection de critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles.

Plus la présence d'un risque est grande, plus le travail d'équipe devient incontournable.



F6

Conduire sa démarche d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité avec l'application des CREA: ARSENE®*

FORMATION
ACCOMPAGNEMENT
APUI TECHNIQUE &
MÉTHODOLOGIQUE

CONTEXTE

Aujourd'hui, la quasi-totalité des ESSMS ont déjà réalisé au moins une évaluation interne et externe. Ils disposent donc d'une expérience, plus ou moins réussie, d'analyse réflexive sur leurs pratiques et leur offre de service. Désormais, l'enjeu est d'aboutir à l'instauration d'une véritable « culture qualité ». Le logiciel **ARSENE®** permet d'y répondre en facilitant l'organisation, la traçabilité et la lisibilité de la démarche qualité pour l'ensemble de l'équipe professionnelle.

OBJECTIFS

- ▲ S'approprier des connaissances et des références partagées au sein d'un ESSMS contribuant à l'amélioration de la qualité des prestations et du service rendu
- ▲ Questionner avec méthode la qualité du service rendu aux personnes accompagnées en regard du cadre législatif et réglementaire et des RBPP (ANESM, HAS)
- ▲ Former les équipes à la mise en œuvre de l'évaluation interne et au suivi de l'amélioration continue de la qualité
- ▲ S'approprier les principales fonctionnalités du progiciel ARSENE®

CONTENU

- ▲ Appropriation de l'application ARSENE® et de ses référentiels qualité (protection de l'enfance, handicap enfant, handicap adulte, personnes âgées)
- ▲ Obligations, recommandations et enjeux de l'évaluation de la qualité des prestations et du service rendu dans le secteur social et médico-social
- ▲ Méthodologies de recueil et traitement de données, de diagnostic partagé y compris avec les personnes accompagnées et/ou leurs représentants, d'élaboration d'un plan d'amélioration de la qualité, d'insertion de preuves qualité
- ▲ Méthodologie d'élaboration de fiches actions-qualité (objectifs stratégiques, opérationnels, moyens, calendrier, indicateurs de suivi)

INFOS

⌘ // à définir selon les besoins de la structure

Intra

© // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques, de connaissances réglementaires, d'apports méthodologiques.

Utilisation de l'application ARSENE®.

Échanges avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels, participation des usagers.

* **ARSENE®**: application conçue par le réseau national des CREA, qui se décline en 4 référentiels spécialisés par profil d'usagers (handicap enfant, handicap adulte, protection de l'enfance, personnes âgées). Un module « siège » permet aux gestionnaires de suivre l'avancée des démarches qualité dans les ESSMS.

F7

Diagnostiquer, évaluer et agir pour prévenir les risques psychosociaux en ESSMS

FORMATION
ACCOMPAGNEMENT
APPUI TECHNIQUE &
MÉTHODOLOGIQUE

CONTEXTE

La prévention des risques psychosociaux dans le secteur médico-social constitue un enjeu fort du point de vue de la santé au travail. Les risques psychosociaux représentent un des risques auxquels les salariés sont le plus exposés dans ce secteur. La spécificité de l'activité et les transformations actuelles (renforcement des exigences de l'État, politique de rationalisation des budgets, etc.) sont autant de raisons qui exposent particulièrement les salariés de ce secteur à ce type de risques. Les causes des risques psychosociaux dans le secteur médico-social sont multiples et trouvent leur origine dans l'ensemble des grandes familles de facteurs de risques.

OBJECTIFS

- ▲ Connaître les enjeux de la prévention des risques psychosociaux dans un établissement
- ▲ Savoir identifier les différents RPS en fonction de leur nature et également de leurs effets
- ▲ Savoir élaborer une méthodologie pour agir au mieux en fonction de la nature et du contexte dans lequel un RPS survient
- ▲ Agir sur la prévention et le traitement des RPS
- ▲ Repérer les facteurs de réussite et les freins au développement de la démarche

CONTENU

- ▲ Principales données statistiques éditées sur les RPS
- ▲ Enjeux humains et organisationnels liés aux RPS ; enjeux juridiques (lois et accords-cadres)
- ▲ Stress au travail, violences internes (harcèlement moral, sexuel et discriminatoire), souffrance au travail (définition et cadre juridique)
- ▲ Effets sur la santé des professionnels et sur l'organisation
- ▲ Clés de réussite d'une démarche de prévention : démarche collective, analyse d'une situation de travail, identification des actions possibles de prévention adaptées, définition des rôles de chacun dans un plan d'actions (DUERP)
- ▲ Indicateurs et outils de suivi

INFOS

 // à définir selon les besoins de la structure

Intra

 // 1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Supports PPT, vidéo et jeux ; livret du stagiaire, exercices d'appropriation de la démarche, exercice de groupe (INRS), cartographie des RPS.

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de proximité, élus du CHSCT, IRP, professionnels de comité de pilotage et/ou groupe de travail sur les RPS, professionnels de l'accompagnement.

F8

Développer la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des établissements, entre les professionnels

FORMATION
ET
ACCOMPAGNEMENT



CONTEXTE

Les établissements sont soumis à des obligations légales en matière d'égalité professionnelle. Ils sont par conséquent de plus en plus soucieux de renforcer leurs connaissances et de s'outiller. Au-delà des sanctions encourues, s'engager dans une démarche d'égalité professionnelle permet de favoriser le vivre ensemble et de renforcer la cohésion d'équipe.

OBJECTIFS

- ▲ Identifier les problématiques spécifiques liées à l'égalité professionnelle dans l'établissement
- ▲ Connaître l'évolution des politiques publiques et les obligations légales
- ▲ S'engager dans une démarche d'égalité professionnelle, avec des actions adaptées à vos moyens
- ▲ Favoriser le vivre ensemble et la cohésion au sein de l'établissement

CONTENU

- ▲ L'évolution des politiques publiques en termes d'égalité professionnelle et d'obligations légales
- ▲ Les représentations liées à la différence, à l'égalité et à la complémentarité

- ▲ Les problématiques spécifiques liées à l'égalité professionnelle dans l'établissement
- ▲ Les recommandations et les outils pour : attirer les candidatures masculines et féminines et favoriser la mixité des équipes ; améliorer l'articulation des temps de vie et l'organisation du travail (dispositifs légaux du Code du travail concernant l'adaptation des lieux de travail, la protection des femmes enceintes, les congés parentaux, etc.) ; améliorer le déroulement de carrière ; lutter contre les discriminations et renforcer la cohésion d'équipe
- ▲ Exemples de bonnes pratiques par des mises en situation

INFOS

 // 1 jour

Intra

 // 1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques.
Échanges autour des pratiques professionnelles et élaboration de stratégies partagées.
Mises en situation et jeux de rôles.
Supports PPT et documentation.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F9

Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance

FORMATION
ET
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

La prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance sont inscrites dans les orientations de la loi 2002-2, et restent au cœur des démarches d'évaluations interne et externe des établissements médico-sociaux.

OBJECTIFS

- ▲ Comprendre les notions de bientraitance et de maltraitance
- ▲ Maîtriser le cadre réglementaire et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- ▲ Repérer, anticiper et prévenir les situations de maltraitance dans l'accompagnement
- ▲ Lier la notion de personnalisation à celle de bientraitance
- ▲ Acquérir de nouvelles approches en lien avec la compréhension des enjeux de la relation professionnelle/usager
- ▲ Interroger ses représentations et sa posture professionnelle dans l'accompagnement des personnes accueillies

CONTENU

- ▲ Les notions de « maltraitance » et de bientraitance : définition ANESM ; les types de maltraitance dans une

institution ; la bientraitance (les fondamentaux en termes de valeurs et de principes d'accompagnement, le respect des droits, la posture dans l'accueil et l'accompagnement, la démarche d'amélioration continue de la qualité des accompagnements)

- ▲ Évaluation des situations à risques de maltraitance
- ▲ Les outils et modalités de gestion de la maltraitance (RBPP) : le référent bientraitance ; le dispositif de prévention ; les outils de recueil et de traitement des plaintes, des réclamations et des événements indésirables
- ▲ Les liens entre personnalisation de l'accompagnement et bientraitance (RBPP) : les besoins, attentes et demandes de la personne accueillie (Maslow et la psychologie humaniste) ; les représentations et projections sur la relation éducative ; le projet personnalisé (élaboration, suivi, évaluation avec la personne accompagnée)
- ▲ Analyse de sa posture professionnelle : repérer son état émotionnel, prendre du recul, maintenir sa pensée pour comprendre les situations rencontrées

INFOS

🕒 // 2 jours

Intra

💰 // 1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Étayages théoriques, analyses de situation, ateliers en sous-groupe à partir des RBPP.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F10

Gestion des risques et outils de prévention de maltraitance en ESSMS

FORMATION
ACCOMPAGNEMENT
APUI TECHNIQUE &
MÉTHODOLOGIQUE



CONTEXTE

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la formalisation d'outils et procédures de traitement et de prévention de la maltraitance. Elle est pertinente pour tous les responsables des services qui souhaitent mettre en œuvre de manière opérationnelle ces outils en lien avec les RBPP.

OBJECTIFS

- ▲ Identifier les enjeux de la prise en compte des risques liés à la personne dans le cadre de la mise en œuvre du document unique sur la bientraitance
- ▲ Formaliser une démarche de gestion des risques de la maltraitance en repérant les risques, les outils d'enquête et les réponses de prévention

CONTENU

- ▲ Le document unique « la bientraitance » dans le contexte institutionnel : la formalisation d'un référentiel bientraitance ; la mise en place d'un protocole de signalement de la maltraitance ; l'appui à la création d'une commission de vigilance à partir du traitement des situations de maltraitance ; la procédure de traitement des événements indésirables ; les dispositifs d'évaluation des actions et des pratiques d'accompagnements
- ▲ Un guide à l'attention des professionnels pour la mise en œuvre : méthodes, repères et outils de gestion ; démarches d'anticipation sur le terrain et conduite de prévention des risques (méthodologie opérationnelle : grille de repérage, questionnaires, conduite de projet) ; tableaux de bords (évaluation et action)

INFOS

 // 2 jours

Intra

 // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation alterne apports de connaissances, méthodes, outils et exercices pratiques à partir de situations concrètes.

La démarche participative favorisant les échanges et les prises de parole sur le sujet.

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de services, d'ESSMS, Coordinateurs, Référents Bientraitance, etc.

Définir les principes et les modalités organisationnelles visant à expliciter la dimension qualitative de l'engagement de l'institution au service des personnes en situation de vulnérabilité.



F11

Projet d'établissement ou de service

FORMATION
ACCOMPAGNEMENT
APUI TECHNIQUE &
MÉTHODOLOGIQUE

CONTEXTE

La loi n° 2002-2 fait obligation aux ESSMS d'élaborer un projet de leur structure : « Pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. Ce projet est établi pour une durée maximale de cinq ans après consultation du conseil de la vie sociale ou, le cas échéant, après mise en œuvre d'une autre forme de participation* . »

OBJECTIFS

- ▲ Refonder collectivement le projet à partir de valeurs fortes et partagées en développant des outils communs
- ▲ Renforcer le management des projets, des actions et des équipes
- ▲ Donner une nouvelle visibilité aux pratiques spécifiques construites par l'expérience : valoriser les savoir-faire, favoriser la mutualisation et les échanges réflexifs interservices
- ▲ S'appuyer sur les résultats des évaluations, interne et externe
- ▲ Construire un document projet vivant et évolutif : outil de référence au service de l'exercice professionnel, outil de management, outil de communication interne et externe

CONTENU

- ▲ Démarche participative d'élaboration de projet : analyse des bilans et évaluations, identification des objectifs, élaboration de fiches-actions (moyens, partenariat, planning), indicateurs d'évaluation
- ▲ Travail réalisé en tenant compte : du questionnement thématique des pratiques professionnelles dans le cadre institutionnel ; des orientations stratégiques départementales (Schéma), régionales (PRS), nationales (Plan) et institutionnelles (CPOM) ; de la place des usagers et des représentants légaux (participation aux groupes de travail)
- ▲ Utilisation des nomenclatures SERAFIN-PH pour décrire les missions/prestations de la structure

INFOS

⚠ // à définir selon les besoins de la structure

Intra

© // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques, de connaissances réglementaires et d'apports méthodologiques.

Échanges avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

*Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, chapitre Ier « Principes fondamentaux », Section 2 « Des droits des usagers du secteur social et médico-social », article 12 (Code de l'action sociale et des familles, art. L.311-8).

F12 Coordinateur en ESSMS

FORMATION
ACCOMPAGNEMENT
APPUJ TECHNIQUE &
MÉTHODOLOGIQUE



CONTEXTE

La fonction de coordination émerge dans les ESSMS. La diversité des situations et des parcours des personnes accompagnées entraîne une complexification des fonctionnements organisationnels. Dans ce contexte, le coordinateur assure l'articulation entre les équipes et la direction, ainsi que la cohérence et la continuité des actions au service de l'accompagnement. Du référent au coordinateur de projet et/ou d'unité, de site, de plateforme, de service, les missions et activités doivent être précisées afin de garantir une meilleure qualité de vie des personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- ▲ Comprendre les origines de la fonction de coordination dans le secteur médico-social
- ▲ Appréhender les transformations organisationnelles actuelles : désinstitutionnalisation, réseau, etc.
- ▲ Maîtriser le concept de coordination
- ▲ Contribuer au développement d'une veille et une expertise au sein de l'organisation
- ▲ Animer une équipe pluridisciplinaire
- ▲ Construire une posture professionnelle ajustée

CONTENU

- ▲ Contenu des RBPP « pratique de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap »

- ▲ Délégation, rôle et posture du coordinateur dans l'organisation : la notion de systèmes organisationnels ; les systèmes de compétences, de communication et de management dans l'organisation ; les liens avec l'équipe, les liens avec l'équipe de direction (notion d'interface)
- ▲ Management non-hiérarchique : pouvoir, autorité et légitimité (les limites de la fonction de coordinateur) ; les processus de concertation, de coopération et de travail en réseau ; l'organisation de la communication interne et externe ; la mise en synergie des compétences
- ▲ Techniques d'animation d'équipe : animation de réunion ; techniques d'entretien et de rédaction ; accompagnement à la mise en œuvre des projets personnalisés ; évaluation des activités

INFOS

🕒 //	4 jours (2 + 2), modulables
Intra	
€ //	1250 €/jour
Tarif jusqu'à 12 personnes (au-delà, nous consulter)	
🕒 //	4 jours
Inter	
€ //	880 €/personne
📍 //	Marseille
Dates //	5-6 + 27-28 juin et 7-8 + 28-29 novembre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, analyses de situations, travail à partir d'outils issus des terrains professionnels des participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F13 Participation et droits des usagers

FORMATION
ET
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

La thématique de l'expression et de la participation des usagers répond à l'une des priorités de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, qui a réaffirmé la place et les droits des usagers. Pour comprendre les enjeux qui influent la participation des personnes accompagnées à leur projet, il faut d'abord comprendre dans quel contexte se joue cette volonté de faire participer les usagers.

OBJECTIFS

- ▲ Connaître le cadre réglementaire relatif à la participation des usagers et à l'exercice de leurs droits
- ▲ Mener une réflexion sur les effets de cette réglementation au niveau des pratiques professionnelles et de l'organisation des projets
- ▲ Dégager des principes méthodologiques de l'intervention des travailleurs sociaux au regard des fondamentaux légaux

CONTENU

- ▲ Connaissance de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, et visant à rendre l'utilisateur acteur de son projet de vie en favorisant le respect de ses droits
- ▲ Connaissance des RBPP (ANESM)
- ▲ Effets sur les pratiques professionnelles?
- ▲ Mise en œuvre des droits dans la vie quotidienne : modalités d'accompagnement dans la mise en œuvre des projets personnalisés ; modalités de participation des usagers aux diverses instances de la vie institutionnelle ; formes innovantes propices à la prise de parole individuelle ou collective ; participation à la vie collective (Conseil de Vie Sociale) ; questionnaires de satisfaction et autres outils de prise en compte de la parole de l'utilisateur ; réflexion sur la participation des familles, représentants légaux

INFOS

 // 2 jours

Intra

 // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports réglementaires et méthodologiques, échanges avec les professionnels, analyse d'exemples et retours d'expériences, débats et échanges.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F14 Dossier de l'utilisateur

FORMATION
ET
ACCOMPAGNEMENT



CONTEXTE

Le dossier de l'utilisateur représente la matérialisation de l'accompagnement. Il doit permettre la traçabilité d'un parcours individualisé et coordonné, tout en respectant les règles de confidentialité et de respect de la vie privée. L'évolution de la législation amène les professionnels à réajuster leurs pratiques pour s'engager dans une démarche qualité.

OBJECTIFS

- ▲ Connaître le cadre législatif et réglementaire concernant le dossier de l'utilisateur
- ▲ Maîtriser les éléments constitutifs du dossier
- ▲ Appréhender les enjeux éthiques et les responsabilités réglementaires : secret, partage, discrétion
- ▲ Connaître les préconisations en termes de conservation, d'accès, de sécurisation (RGPD) et d'archivage

CONTENU

- ▲ Les enjeux du dossier dans le cadre de la loi 2002-2 et de l'évolution du cadre juridique : culture de l'écrit, droits des usagers et individualisation des parcours
- ▲ Les éléments constitutifs du dossier : administratif, médical, judiciaire, éducatif, social...
- ▲ La participation des usagers dans la constitution du dossier
- ▲ Les enjeux du secret professionnel, du partage d'information et d'obligation de discrétion
- ▲ Les enjeux de sécurisation des données informatiques : CNIL & RGPD
- ▲ Les préconisations en termes de conservation, d'accès et d'archivage des dossiers (papier et numérique)

INFOS

 // 1 ou 2 jours, modulables

Intra

 // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Participation active des professionnels : apports réglementaires, théoriques et méthodologiques ; échanges autour des pratiques professionnelles et élaboration de stratégies partagées ; supports PPT et documentation.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F15 Connaître et exercer ses droits

FORMATION
ET
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

Depuis les lois 2002-2, les usagers ont un véritable rôle à jouer dans le fonctionnement de l'établissement sanitaire, social ou médico-social. Qu'en est-il de cet exercice au quotidien après 15 ans de mise en place? Les enjeux sont-ils clairement définis? La mise en place de cette participation va-t-elle de soi? Cette formation doit permettre de mieux comprendre les enjeux d'une gouvernance où les usagers ont leur mot à dire et de penser le cadre d'un dispositif interne permettant de rendre efficace leur collaboration.

OBJECTIFS

- ▲ Connaître le cadre réglementaire relatif à l'accompagnement social et médico-social
- ▲ Connaître les droits des personnes accueillies
- ▲ Favoriser un échange constructif entre les participants

CONTENU

- ▲ Principales réglementations sur les droits des personnes en situation de handicap et accueillies en institution : la dynamique de parcours personnalisé ; la participation à l'activité en institution (CVS, projet personnalisé, place des aidants, accès à une vie affective, à l'intimité et à la sexualité)
- ▲ Repérage des difficultés et problématiques récurrentes concernant le respect des droits : méthodologie d'élaboration de fiches-actions d'amélioration de la qualité

INFOS

🕒 // 2 à 3 jours en demi-journées
ou sessions

Intra

€ // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Expression des attentes.
Apport de connaissance sur les droits des personnes.
Éclairages pratiques pour une meilleure opérationnalisation.
Réflexion par des débats constructifs.
Recherche de consensus sur les marges de progrès.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels du secteur social et médico-social et les bénéficiaires (option : en présence des aidants, selon les RBPP-ANESM).

F16

Relation et coopération avec les familles

FORMATION
ET
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la prise en charge, il est nécessaire pour les professionnels de réfléchir aux différents enjeux de la relation avec les familles. Cette formation vise à sensibiliser vos équipes sur la particularité du travail avec les familles, et sa place dans le projet d'accompagnement. À partir des textes réglementaires, il s'agit de se questionner sur la manière d'être en relation avec les familles et les proches, sur les liens à tisser, les outils à construire pour communiquer et tenter d'établir une coopération efficace.

OBJECTIFS

- ▲ Identifier le fonctionnement des différentes organisations et structures familiales
- ▲ Reconnaître, valoriser et soutenir les familles dans leur rôle, leurs compétences comme dans leur fonction parentale et éducative, dans une perspective de développement des savoir-faire et d'autonomie
- ▲ Favoriser l'accueil, la communication et l'accompagnement des familles pour mettre en place une relation de coopération éducative
- ▲ Élaborer des modes de travail nouveaux avec les familles pour dégager des axes d'intervention ou d'orientation, tels que le travail à domicile ou les groupes de soutien mutuel entre pairs (pair-aidance)

CONTENU

- ▲ Les concepts liés à la parentalité et à la famille, la fonction parentale ; la relation et la coopération avec les familles en fonction des dispositifs (contexte réglementaire, RBPP, dispositifs différenciés)
- ▲ Coopération ou collaboration ? Une relation à construire, dynamiser et soutenir : la place et le rôle de chaque acteur ; les modalités de l'accompagnement et du travail avec les familles
- ▲ La capacité à élaborer des réponses qui prennent en compte les parents et les personnes accompagnées
- ▲ L'acquisition d'une posture professionnelle offrant un cadre qui rend possible la triple articulation : place du professionnel dans la constellation famille/usager/institution
- ▲ Comment instaurer une démarche collaborative qui nécessite la prise de confiance de chaque individu en ses potentialités et ressources personnelles pour agir et contrôler sa vie dans une articulation vers un changement ?

INFOS

🕒 // 2 jours

Intra

🕒 // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports réglementaires, théoriques et méthodologiques, échanges entre les professionnels à partir de situations et d'exemples concrets.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels : équipes d'intervention socio-éducative et équipes d'encadrement.

F17

Psychiatrie et médico-social: mieux se connaître pour mieux travailler ensemble

**FORMATION
&
ACCOMPAGNEMENT**

CONTEXTE

La collaboration entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social n'est pas nouvelle. Suivant les âges de la vie, certaines personnes peuvent avoir recours à des soins ou des prises en charge éducatives, ou les deux en même temps, par différents acteurs du domaine sanitaire ou médico-social. Les prises en charge ont beaucoup évolué et nous parlons maintenant de soins. Ceux-ci sont réalisés en grande partie à l'extérieur de l'hôpital qui est devenu un lieu de traitement de la crise aiguë. La prise en charge des personnes ayant des troubles plus ou moins importants de la personnalité se fera obligatoirement dans une institution mais aussi dans la cité. Tous les acteurs gravitant autour de ces personnes, qu'ils soient du secteur sanitaire ou médico-social, doivent donc œuvrer de concert pour proposer une prise en charge cohérente.

OBJECTIFS

- ▲ Favoriser l'émergence d'un changement dans l'accueil et l'accompagnement des personnes avec troubles psychiques
- ▲ Renforcer la collaboration entre sanitaire et médico-social par une compréhension du soin en psychiatrie
- ▲ Comprendre et développer les spécificités d'intervention dans les situations de crise
- ▲ Développer les capacités des intervenants, de l'équipe et de l'institution pour favoriser le bien-être des personnes avec troubles psychiques

CONTENU

- ▲ L'art de la rencontre : les lieux de rencontre, l'accueil de la souffrance, le concept d'empathie
- ▲ Différentes situations de crise en psychiatrie. Les grandes catégories psychiatriques, les pièges. Qu'est-ce qu'une crise ? Comment la gérer ?

- ▲ Dimension médico-légale des soins psychiatriques ; responsabilités de chaque acteur ; cas particulier des soins sans consentement ; positionnement médical et obligations ; espaces où se confrontent le soin et la justice
- ▲ Soins médicamenteux et souffrance du corps ; les traitements et dispositifs thérapeutiques ; les impacts sur le corps
- ▲ Dispositifs thérapeutiques et organisation du maillage de soins ; organisation du système de soins psychiatriques ; dispositifs annexes et soins ; temporalité à l'hôpital psychiatrique ; questionnement des attentes et capacités de réponse des différents acteurs du maillage médico-social ; de la nécessité de créer et d'entretenir un réseau
- ▲ Intrication médico-sociale : exemple d'un dispositif (les Lits Halte Soins Santé) ; retour d'expérience : l'avis d'une éducatrice et d'un médecin
- ▲ Comment soutenir l'idée d'un mieux-être et développer celle d'un rétablissement ? Élaborer les meilleures stratégies thérapeutiques possibles. Le concept de rétablissement

INFOS

X // 2 à 4 jours, modulables

Intra

€ // 1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Organisation de modules avec progression pédagogique, en journées ou ½ journées.
Concepts théoriques, méthode interactive, études de cas concrets : illustrations cliniques, retour d'expériences des participants et vignettes situationnelles, intersessions expérientielles, vidéo.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F18 Écrits professionnels

FORMATION
ET
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

L'évolution de la législation et l'importance accordée aux droits des usagers, entraîne le passage d'une culture de l'oral à une culture de l'écrit. Les professionnels sont amenés à réajuster leurs pratiques de l'écrit en cohérence avec l'éthique professionnelle, pour s'engager dans une démarche qualité.

OBJECTIFS

- ▲ Mesurer les enjeux de l'écrit par rapport à l'oral
- ▲ Développer une méthodologie et une réflexion institutionnelle sur la production des écrits comme outils de transmission de l'action des intervenants et d'élaboration des projets personnalisés
- ▲ Appréhender les enjeux éthiques et les responsabilités réglementaires dans la production d'écrits professionnels
- ▲ Redécouvrir et s'approprier des techniques facilitant l'expression écrite

CONTENU

- ▲ La spécificité de la communication écrite
- ▲ Les enjeux de l'écrit dans le cadre de la loi 2002-2 et de l'évolution du cadre juridique : culture de l'écrit et droits des usagers
- ▲ Les attendus par rapport aux différents types d'écrits

professionnels : sur la forme et sur le fond, selon les destinataires

- ▲ Ateliers de réécritures et d'écritures collectifs et individuels
- ▲ L'approche déontologique et réglementaire de la communication écrite
- ▲ Les enjeux de secret professionnel, de partage d'information et d'obligation de discrétion dans les écrits
- ▲ Les enjeux de sécurisation des données informatiques : CNIL & RGPD
- ▲ Les préconisations en termes de conservation, d'accès et d'archivage des écrits professionnels
- ▲ Différencier les faits, les ressentis et les analyses
- ▲ L'objectivité des écrits professionnels
- ▲ Les outils méthodologiques de structuration des écrits
- ▲ Les outils techniques pour améliorer ses écrits

INFOS

🕒 // 2 jours

Intra

€ // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

🕒 // 2 jours

Inter

€ // 440 €/personne

📍 // Marseille

Dates // 10 et 11 octobre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Participation active des professionnels et alternance entre apports réglementaires, théoriques et méthodologiques (échanges entre les professionnels à partir de situations et d'exemples concrets) ; analyses d'écrits proposés par les professionnels ; ateliers de réécritures et d'écritures collectifs et individuels.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F19

Secret professionnel et partage d'informations

FORMATION
ET
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

Le 22 juillet 2016, sortait un décret relatif aux conditions d'échange et de partage d'informations entre professionnels de santé et autres professionnels des champs social et médico-social et à l'accès aux informations de santé à caractère personnel. Aujourd'hui, l'accompagnement des personnes et la recherche d'efficacité des aides préconisées, le fonctionnement des équipes et des services rendent incontournables le partage d'un certain nombre d'informations.

OBJECTIFS

- ▲ Connaître le cadre réglementaire relatif au secret professionnel et au partage des informations dans le cadre professionnel
- ▲ Mener une réflexion dans le cadre de sa pratique sur le partage et la transmission de l'information
- ▲ Dégager des principes méthodologiques de l'intervention des travailleurs sociaux au regard des fondamentaux légaux
- ▲ Savoir se positionner face aux demandes de partage

CONTENU

- ▲ Les règles de base en matière de secret professionnel, obligation de discrétion, devoir de réserve

- ▲ Éthique, déontologie et partage dans le cadre de la loi
- ▲ Connaissance du cadre légal relatif au secret professionnel et au partage des informations dans le cadre professionnel : les hypothèses de partage issues du décret du 22 juillet 2016 relatif aux conditions d'échange et de partage d'informations entre professionnels de santé et autres professionnels des champs social et médico-social et à l'accès aux informations de santé à caractère personnel ; les hypothèses de levée du secret professionnel ; les risques de non-assistance à personne en danger
- ▲ Positionnement professionnel : principes méthodologiques et opérationnels dans le cadre du partage et de la transmission de l'information relatifs à l'accompagnement des bénéficiaires
- ▲ Liens avec le travail en équipe

INFOS

🕒 // 2 jours

Intra

© // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports de notions et concepts théoriques, avec une méthode interactive. Participation active des professionnels et des études de cas concrets. Alternance d'apports réglementaires et méthodologiques. Analyse d'exemples et réflexion collective.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels du secteur.

F20 Responsabilité professionnelle

FORMATION
ET
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

Les professionnels de l'action sociale et médico-sociale voient de plus en plus souvent leur responsabilité engagée à l'égard des usagers. D'où l'importance pour ces acteurs d'avoir une bonne connaissance des règles applicables et une juste perception des risques encourus.

Il s'agit d'apaiser les inquiétudes liées à ces questions dans l'exercice de leur activité et savoir quelle attitude adopter dans la prise en charge des usagers.

OBJECTIFS

- ▲ Appréhender les différents types et niveaux de responsabilité au regard des missions, du cadre législatif et réglementaire relatifs à son champ d'intervention
- ▲ Clarifier les conditions d'exercice pour mesurer une prise de décision d'intervention socio-éducative
- ▲ Savoir optimiser l'accès aux droits, l'autonomie et la participation des personnes tout en garantissant un accompagnement socio-éducatif adapté à la « situation de vulnérabilité »

CONTENU

- ▲ Définition de la notion de « responsabilité éducative » : droit/déontologie/morale et éthique ; responsabilité personnelle et professionnelle ; responsabilité juridique (civile, pénale, disciplinaire, etc.)
- ▲ La promotion et la protection des bénéficiaires : notion de « personne vulnérable » ; les « droits libertés » et les « droits protection » des personnes, leurs propres responsabilités ; la relation contractuelle en droit civil, en pédagogie et en éducation ; l'éthique de conviction, de discussion, de responsabilité
- ▲ Les obligations professionnelles : cadre légal et réglementaire, éléments illustratifs de la jurisprudence
- ▲ Des repères pour les pratiques d'accompagnement socio-éducatif : outils, coopérations à développer

INFOS

🕒 // 2 jours

Intra

💰 // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, réglementaires et échanges avec les professionnels sur les situations rencontrées. Démarche interactive.

PUBLIC CONCERNÉ

Travailleurs sociaux.

33^{es}

**Journées Nationales
de formation
des personnels
des MAS, FAM
et Foyers de Vie**

**Réussir
l'accompagnement
des personnes
dans un monde
en transition**

Leviers et
innovations
pour s'adapter
à la pluralité
des besoins et des
choix de vie



3, 4 et 5 avril 2019

**Palais des Congrès
Marseille**



Évènement très attendu par l'ensemble des professionnels du secteur, les 33es Journées Nationales de formation des personnels de MAS, FAM et Foyers de Vie auront pour titre :

« **Réussir l'accompagnement des personnes dans un monde en transition.**
Leviers et innovations pour s'adapter à la pluralité des besoins et des choix de vie »



Inscrivez-vous en ligne à cette formation en cliquant [ICI](https://www.weezevent.com/33-jn)
<https://www.weezevent.com/33-jn>
ou en envoyant un e-mail contact@creai-pacacorse.com

Étayer les pratiques professionnelles pour ajuster sa pratique et sa posture professionnelle en permanence.

Garantir aux usagers le bien-être, la dignité et toutes leurs possibilités d'épanouissement personnel.



CONTEXTE

La prise en charge des personnes handicapées vieillissantes mobilise des connaissances techniques, mais aussi et surtout une approche approfondie de la personne. Il est nécessaire de réfléchir sur le sens de l'accompagnement de ces personnes et de pointer avec précision ce qui dans l'attitude du professionnel peut le rendre efficace et aidant. Cette formation vise à sensibiliser vos équipes sur la particularité du travail auprès des personnes vieillissantes porteuses de handicap.

OBJECTIFS

- ▲ Former les participants aux dimensions essentielles du fonctionnement psychique des personnes handicapées vieillissantes
- ▲ Appréhender la particularité du travail auprès des personnes vieillissantes atteintes de handicaps
- ▲ Envisager les modalités d'accompagnement et de soins relationnels adaptés aux usagers pris en charge
- ▲ Comprendre et pouvoir gérer les différents comportements problématiques
- ▲ Savoir mettre en place une collaboration avec les familles pour agir efficacement
- ▲ Permettre aux professionnels d'acquérir des outils théoriques et pratiques directement exploitables en situation professionnelle afin d'améliorer la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes
- ▲ Accompagner dans la durée, savoir prendre soin de soi et des autres pour aider sans s'épuiser

CONTENU

- ▲ Les représentations du handicap physique et psychique, mental
- ▲ La spécificité de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes
- ▲ L'optimisation des ressources des personnes vieillissantes en situation de handicap
- ▲ Communication et relation d'aide
- ▲ Le travail avec les familles
- ▲ L'accompagnement de la fin de vie
- ▲ La prise en charge de la douleur
- ▲ Le questionnement éthique et les textes réglementaires
- ▲ Dans la peau d'une personne handicapée vieillissante
- ▲ Comment gérer la douleur des personnes handicapées vieillissantes qui n'ont pas la parole ?

INFOS

 // 2 à 3 jours, modulables

Intra

 // 1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Jeux de rôles à partir de situations concrètes de travail auprès de personnes handicapées vieillissantes.

Approche pédagogique très opérationnelle : apport d'outils pour des résultats directement exploitables en situation professionnelle.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F22 Accompagner la fin de vie

FORMATION
&
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

L'accompagnement des personnes handicapées en fin de vie dans les établissements médico-sociaux revêt des spécificités bien particulières: situations souvent très complexes médicalement, la nature même du handicap qui peut masquer la symptomatologie liée à la maladie, la douleur, l'incapacité partielle ou totale de rédiger des directives anticipées, de prendre part à la décision de soins palliatifs, les liens qui ont pu s'établir entre les professionnels et les bénéficiaires au fil des mois et des années au cours desquels ils se sont côtoyés quotidiennement et appréciés.

Cette formation permet aux structures et aux professionnels de se préparer à accompagner dans de bonnes conditions de confort physiques et psychologiques ces personnes jusqu'au terme de leur vie.

OBJECTIFS

- ▲ Aider les professionnels à renforcer leurs compétences et leur savoir être afin d'accompagner au mieux les personnes en fin de vie et leur entourage dans la dignité et le respect
- ▲ Aider les professionnels à aborder ces situations émotionnellement éprouvantes de manière plus sereine
- ▲ Instaurer au niveau de l'institution une réflexion et une démarche éthique sur les manières d'aborder la mort avec les résidents
- ▲ Connaître les dispositifs de soutien et d'orientations (soins palliatifs et hospitalisation à domicile)

CONTENU

- ▲ Les soignants et les accompagnants face à la mort
- ▲ Les soins palliatifs: une éthique et une philosophie de soins
- ▲ Le bout de la vie: approche de la personne en fin de vie
- ▲ Douleurs physiques, souffrance morale et spirituelle
- ▲ Confort physique et qualité de vie
- ▲ Prise en compte des besoins psychiques
- ▲ Le soutien aux proches
- ▲ La loi Léonetti sur la fin de vie
- ▲ Les situations complexes
- ▲ Prendre soin de soi pour prendre soin des autres

INFOS

🕒 // 2 à 3 jours

Intra

💶 // 1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges avec les participants à partir de situations rencontrées par les professionnels.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F23

Vie affective et sexuelle des personnes handicapées

FORMATION
ACCOMPAGNEMENT
APUI TECHNIQUE &
MÉTHODOLOGIQUE

CONTEXTE

En réaffirmant le droit à l'intimité, à la vie privée et à la citoyenneté, les lois de 2002, de 2005 et de 2007 garantissent le droit fondamental des personnes en situation de handicap à accéder pleinement à une vie affective et sexuelle, car, comme pour tout un chacun, c'est une composante essentielle au bien-être et à l'épanouissement. De ce fait, les équipes de professionnels dans les ESSMS se doivent d'accompagner la vie affective et sexuelle de la personne en situation de handicap en institution.

OBJECTIFS

- ▲ Interroger l'expérience et le vécu des professionnels face aux situations complexes liées à la vie affective et sexuelle en institution
- ▲ Approfondir ses connaissances sur le développement psychosexuel
- ▲ Identifier les incidences du handicap sur les processus en lien avec la vie affective et sexuelle
- ▲ Disposer d'une vue générale des droits et devoirs des personnes en établissement (espace public/espace privé, consentement, intimité, etc.)
- ▲ Intégrer les textes réglementaires dans la prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes accueillies en institution
- ▲ Accompagner au mieux la personne accueillie dans ses aspirations individuelles tout en tenant compte des contraintes inhérentes à la vie collective
- ▲ Aborder les principes de l'éthique et de la morale en lien avec la sexualité

- ▲ Mener une réflexion pluridisciplinaire
- ▲ Mettre en place un dispositif institutionnel d'accompagnement de ces questions en interrogeant la position des organismes gestionnaires et les directions sur les pratiques et leurs limites

CONTENU

- ▲ Réflexion sur les représentations de chacun sur la sexualité et sur le handicap, analyse de situations, de pratiques professionnelles
- ▲ Apports théoriques et législatifs sur ces deux notions et l'implication sur l'histoire des personnes, leur capacité à assimiler des consignes, leur ressenti émotionnel, le consentement, la vulnérabilité
- ▲ Le positionnement professionnel au quotidien, vie privée, intimité, éthique, morale en lien avec la vie affective et sexuelle des personnes accueillies
- ▲ Les dispositifs pouvant être mis en place sur l'institution et permettre de remettre les femmes et les hommes accueillis au centre de leur projet de vie et de leur intimité

INFOS

 // 2 jours, modulables

Intra

 // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, support écrit, analyses de situations et de pratiques, pédagogie participative et opérationnelle.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap.

F24

Handicap et violences sexuelles : prévenir, repérer, accompagner

FORMATION
&
ACCOMPAGNEMENT



CONTEXTE

80 % des femmes en situation de handicap seraient victimes de violences – contre 36 % des femmes valides. Ce chiffre colossal a été établi par le Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes (CFHE). Dépasser les préjugés et les idées reçues, et développer ses connaissances des spécificités, des enjeux et des mécanismes de ces violences s'avère être un enjeu majeur pour mieux prévenir, repérer et accompagner les femmes victimes.

OBJECTIFS

- ▲ Comprendre la spécificité des violences sexuelles à l'encontre des personnes en situation de handicap
- ▲ Connaître l'évolution du cadre juridique et les enjeux de responsabilité
- ▲ Savoir se positionner face à un témoignage et face aux signes non verbalisés
- ▲ Apporter une réponse adaptée aux victimes
- ▲ Connaître les structures relais et le réseau partenarial

CONTENU

- ▲ Les idées reçues sur le handicap et la sexualité
- ▲ Les chiffres, les caractéristiques et les mécanismes liés aux violences sexuelles à l'encontre des personnes en situation de handicap Les facteurs de risques et les obstacles à la dénonciation
- ▲ La notion de consentement pour les personnes en situation de handicap
- ▲ L'éducation à la sexualité
- ▲ Se positionner face à un témoignage, face à une situation à risque ou face à un doute lié à une situation
- ▲ Les indicateurs spécifiques pour repérer les situations non verbalisées
- ▲ Le cadre juridique et les enjeux de responsabilité pénale
- ▲ Les structures ressources et les relais sur le territoire

INFOS



1 jour

Intra



1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, échanges autour des pratiques professionnelles et élaboration de stratégies partagées, mises en situation et jeux de rôles, supports PPT et documentation.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels de l'accompagnement et de l'encadrement.

F25 Snoezelen

FORMATION
&
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

Plus qu'une méthode, l'approche Snoezelen est une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation, basé sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ». Cet outil médiateur est centré autour de la construction d'une sécurité psychocorporelle, dans un cadre contenant et une relation individualisée. Les résultats des expériences mises en place dans les structures d'accueil, indiquent une diminution sensible des comportements difficiles dans les temps suivant les séances.

OBJECTIFS

- ▲ Approfondir ses connaissances sur la sensorialité
- ▲ Découvrir et appréhender le concept Snoezelen
- ▲ Découvrir les différents espaces Snoezelen et le matériel
- ▲ Expérimenter des ressentis sensoriels par une mise en pratique
- ▲ Apprendre à créer un espace sécurisant
- ▲ Situer son positionnement d'accompagnant
- ▲ Savoir faire appel à l'intentionnalité de la personne
- ▲ Sensibiliser à l'accompagnement Snoezelen dans le quotidien des personnes accompagnées

CONTENU

- ▲ Les conditions de l'entrée dans le monde humain
- ▲ Présupposés conceptuels indispensables à la prise en charge des personnes déficientes profondes polyhandicapées, âgées
- ▲ La pyramide des besoins de l'être humain

- ▲ Reconnaissance de la personne handicapée
- ▲ La création d'espaces sensoriels: principes de base et objectifs
- ▲ L'ouverture des espaces
- ▲ La détente corporelle
- ▲ L'approche relationnelle: l'entrée en relation, la relation proprement dite, la fin de la relation
- ▲ La découverte des limites du corps propre
- ▲ L'éveil aux sensations provenant de l'intérieur et de l'extérieur
- ▲ Le toucher, l'audition, la vue, l'odorat, le goût, les sensations intéroceptives
- ▲ L'autre ou l'imaginaire: créer un espace de rencontre non verbal avec chaque patient
- ▲ Éléments d'évaluation du comportement face aux activités
- ▲ Un outil de prise en charge indispensable au suivi et à l'évaluation de l'action: le cahier de bord
- ▲ Conditions d'élaboration d'un projet d'accompagnement individualisé

INFOS

🕒 // 2 à 4 jours

Intra

€ // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

🕒 // 3 jours

Inter

€ // 660 €/personne

📍 // Cuers (Var)

Dates // 15-16 -17 octobre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodologiques et mises en pratique.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap ou âgées.

F26

«Comportements-problèmes» et stratégies d'interventions

FORMATION
ACCOMPAGNEMENT
APPUI TECHNIQUE &
MÉTHODOLOGIQUE



CONTEXTE

Le travail auprès des personnes posant des comportements problèmes exige d'avoir des outils concrets et des stratégies d'intervention adaptées à la réalité du terrain.

L'objectif de cette formation est donc de répondre à la demande des établissements et services en formant les professionnels sur la manière d'appréhender les personnes qui manifestent des comportements problèmes dans un contexte de prise en charge.

OBJECTIFS

- ▲ Mieux appréhender les mécanismes des comportements problèmes
- ▲ Fournir des stratégies d'intervention
- ▲ Apprendre à mieux gérer et à mieux se protéger face aux comportements problèmes
- ▲ Développer des stratégies d'intervention en équipe et organiser des réponses aux situations de comportements problèmes
- ▲ Acquérir des techniques et des outils concrets et directement applicables sur le terrain pour prévenir et gérer les comportements problèmes

CONTENU

- ▲ Les mécanismes des comportements problèmes
- ▲ La programmation neuro linguistique
- ▲ L'écoute active
- ▲ Analyse transactionnelle et communication non violente
- ▲ Systémie
- ▲ Prendre soin de soi pour prendre soin des autres
- ▲ La prise en compte de la douleur
- ▲ Le travail en équipe
- ▲ Éthique et déontologie

INFOS



2 jours

Intra



1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, apports théoriques, études de cas, exercices pédagogiques, mises en situation et jeux de rôle.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F27 Autisme et TSA

FORMATION
&
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

Les troubles du spectre de l'autisme (nouvelle dénomination des troubles envahissants du développement) suscitent depuis plusieurs années autant d'intérêt que de polémiques entre les principaux acteurs concernés : autorités publiques, associations de parents, professionnels des champs du soin et de l'éducation. Bien qu'il ne se passe pas une semaine sans que l'on parle d'autisme, cette pathologie d'expression complexe et polymorphe reste assez mal connue et fait l'objet de représentations très éloignées de la réalité des tableaux présentés comme des connaissances acquises sur ce trouble neurodéveloppemental.

OBJECTIFS

- ▲ Transmettre aux participants les connaissances générales et actualisées sur l'autisme et les TSA, afin de mieux comprendre les besoins des personnes autistes et de leurs familles, et leur apporter des réponses
- ▲ Présenter les différents dispositifs et modalités d'accompagnement des personnes autistes

CONTENU

- ▲ Actualisation des connaissances sur l'autisme et les TSA
- ▲ Description clinique, définitions, classifications

- ▲ Le diagnostic précoce et les outils d'évaluation diagnostiques
- ▲ Interventions et approches recommandées : présentation des recommandations ANESM et HAS concernant les prises en charge et leurs modalités ; présentation des plans autismes
- ▲ Les outils d'évaluation de suivi de l'accompagnement
- ▲ La coopération avec l'environnement personnel de l'enfant ou de l'adulte dans la stratégie de soins
- ▲ Repérage des dispositifs de soins et d'orientations spécifiques : plateformes, réseaux professionnels et méthodes d'accompagnement

INFOS

 // 2 à 3 jours

Intra

 // 1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et études de cas concrets, échanges sur les dispositifs existants avec les professionnels.

D'autres formations approfondissant les connaissances et pratiques professionnelles sur l'autisme sont disponibles : nous consulter.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F28 Handicap : connaissances générales

FORMATION
&
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

Si pour une grande majorité de personnes la vision du handicap reste aujourd'hui très stigmatisée, il faut savoir que la notion de handicap a beaucoup évolué au fil du temps et fait référence à de nombreuses formes de déficiences. Que recouvre la notion d'accompagnement des personnes et de compensation du handicap? Quels sont les droits des personnes handicapées?

Entre éthique et technique, quelle est la place des familles, des professionnels et des acteurs de l'accompagnement?

OBJECTIFS

- ▲ Apporter une connaissance et une compréhension des situations de handicap aux professionnels en contact ou en lien avec des personnes handicapées ou avec leur entourage

CONTENU

- ▲ Clarification des notions : maladies-handicap ; déficiences-incapacités ; autonomie-dépendance ; compensation
- ▲ Les différents types de handicap : déficiences et troubles spécifiques, comportements, communication
- ▲ Les dispositifs et modes d'accompagnement et de compensation
- ▲ Les différents acteurs dans l'accompagnement des situations de handicap
- ▲ La place de l'entourage et les droits des personnes handicapées

INFOS

 // 2 jours

Intra

 // 1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges avec les participants sur les situations rencontrées.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du secteur social et médico-social, professionnels des services techniques, services supports aux ESSMS.

F29 Sensibilisation au handicap psychique

FORMATION
&
ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE

Chez certaines personnes accueillies et accompagnées dans les structures du secteur social et médico-social, nous pouvons observer plusieurs manifestations de souffrance et/ou de troubles psychiques : détresse psychologique, troubles psychotiques, troubles dépressifs, anxieux, troubles de la personnalité, conduites addictives, etc.

L'hétérogénéité des situations et la diversité des troubles de santé mentale nécessitent des réponses adaptées.

OBJECTIFS

- ▲ Comprendre la notion de handicap psychique (origine, cause)
- ▲ Appréhender les troubles psychiques pouvant générer des situations de handicap
- ▲ Connaître les conséquences sur les réalités de vie et les difficultés d'insertion des personnes
- ▲ Interroger les représentations des troubles psychiques
- ▲ Développer une démarche et une posture d'accompagnement dans la relation à des personnes en situation de handicap psychique

CONTENU

- ▲ Notions de psychopathologie
- ▲ Précision des notions de souffrance, troubles psychiques, maladies mentales, handicap psychique
- ▲ Particularités et conséquences du handicap psychique
- ▲ Posture et démarche du professionnel dans l'accompagnement
- ▲ Modalités et actions d'accompagnement (soins, outils, dispositifs, cadre, réseau, etc.)

INFOS

🕒 // 2 jours

Intra

€ // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

🕒 // 2 jours

Inter

€ // 440 €/personne

📍 // Marseille

Dates // 13 - 14 juin et 3 - 4 octobre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports de notions et concepts théoriques, avec une méthode interactive ; participation active des professionnels et études de cas concrets.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F30

Accueil et accompagnement des personnes en souffrance psychique

**FORMATION
&
ACCOMPAGNEMENT**

CONTEXTE

La souffrance psychique, vécue sur le mode d'un mal-être plus ou moins invalidant et qui s'exprime de façon plus ou moins manifeste, est fréquente chez les personnes accompagnées par les professionnels du secteur social et médico-social. Cette souffrance est source d'incompréhension et rend difficile l'accompagnement des publics par des professionnels peu préparés à repérer et distinguer ces types de problématiques et à prendre en charge cette souffrance.

OBJECTIFS

- ▲ Améliorer sa connaissance sur les questions liées aux souffrances psychiques des personnes accompagnées
- ▲ Aborder les problématiques de santé mentale
- ▲ Favoriser un espace d'accueil et d'expression de la personne
- ▲ Acquérir une posture d'accompagnement qui prenne en compte la personne dans sa globalité
- ▲ Interroger ses représentations, réfléchir à sa pratique professionnelle

CONTENU

- ▲ Maladie et santé mentales, souffrance, troubles et handicaps psychiques
- ▲ Représentations liées aux troubles psychiques
- ▲ Enjeux relationnels : écoute, transfert, identification, impact de la souffrance de l'utilisateur
- ▲ Conditions favorables pour une adhésion à l'accompagnement (écoute, empathie, réassurance, confiance, distance, discours adapté, posture non stigmatisante)
- ▲ Potentialités des personnes en difficulté psychique
- ▲ Modalités et actions d'accompagnement
- ▲ Cadre de travail, travail en équipe, institution
- ▲ Champ d'intervention et limites du professionnel

INFOS

**2 jours****Intra****1 250 €/jour****Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)**

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports de notions et concepts théoriques, méthode interactive, participation active des professionnels, études de cas concrets, retour sur l'expérience.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F31

Déficience intellectuelle: nouvelles connaissances

**FORMATION
&
ACCOMPAGNEMENT**

CONTEXTE

L'amélioration de la connaissance sur la déficience intellectuelle concerne tant ses causes que les processus cognitifs et adaptatifs spécifiques. Les nouvelles connaissances doivent être mieux partagées et permettre la mise en place de nouvelles stratégies d'accompagnement - ou mieux adaptées, afin d'être mises au service des personnes avec déficience intellectuelle.

OBJECTIFS

- ▲ Informer les ESSMS des principales connaissances récemment acquises sur la déficience intellectuelle

CONTENU

- ▲ Définition et fréquence de la déficience intellectuelle
- ▲ Apports de la génétique: présentation des principaux syndromes et particularités des apprentissages
- ▲ Mesure de la déficience intellectuelle: présentation des échelles de comportements adaptatifs
- ▲ L'autodétermination
- ▲ Les comorbidités les plus fréquentes
- ▲ Expression et repérage de la douleur chez les personnes avec déficience intellectuelle
- ▲ Importance du suivi médical et outils nouveaux
- ▲ Cancers et dépistage chez les personnes avec déficience intellectuelle

INFOS

// 1 jour

Intra

// 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports de notions et concepts théoriques, et présentation d'outils pratiques.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics

F32

Violences conjugales et impact sur les enfants : prévenir, repérer, accompagner

FORMATION
ACCOMPAGNEMENT
APUI TECHNIQUE &
MÉTHODOLOGIQUE



CONTEXTE

1 femme sur 10 est victime de violences conjugales (ENVEFF). 1 femme meurt tous les 2,5 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint (ONDRP). Les violences conjugales représentent un enjeu de société massif et majeur face auquel les professionnels se sentent souvent démunis. Renforcer les connaissances des mécanismes et des enjeux permettra aux professionnels de se sentir plus légitimes dans le repérage et dans l'évocation des violences, pour améliorer l'accompagnement et l'orientation.

OBJECTIFS

- ▲ Comprendre les enjeux des violences conjugales et le climat dans lequel elles apparaissent pour dépasser les idées reçues
- ▲ Comprendre l'impact des violences sur la victime et les enfants
- ▲ Connaître l'évolution du cadre juridique
- ▲ Préciser le rôle des professionnels : savoir se positionner face à un témoignage et face aux signes non verbalisés
- ▲ Apporter une réponse adaptée aux victimes
- ▲ Connaître les structures relais et le réseau partenarial

CONTENU

- ▲ Les idées reçues sur les violences conjugales
- ▲ État des lieux en France et sur le territoire (chiffres et spécificités)
- ▲ Les mécanismes liés aux violences conjugales : spirale de la violence, roue du pouvoir, relation d'emprise, « stratégie de

l'agresseur »

- ▲ Les difficultés et les ambivalences des victimes : silence et parole, amour et violence, honte-peur-culpabilité
- ▲ Les conséquences physiques, psychiques et sociales des violences sur les victimes et sur les enfants exposés
- ▲ Les facteurs de risques et les périodes à risque
- ▲ Le cadre juridique et les enjeux de responsabilité (loi 2010 - loi 2014 - loi 2016 - droit civil et pénal)
- ▲ L'évolution du cadre juridique de l'autorité parentale en situation de violences conjugales
- ▲ Le parcours de la plainte
- ▲ Comment se positionner face à un témoignage, face à une situation à risque ou face à un doute lié à une situation?
- ▲ Les indicateurs spécifiques pour repérer les situations non verbalisées
- ▲ Savoir interroger la demande des victimes et évaluer l'urgence d'une situation
- ▲ Les structures ressources et les relais sur le territoire

INFOS

// 2 jours

Intra

// 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

// 2 jours

Inter

// 440 €/personne

// Marseille

Dates // 20 et 21 novembre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques ; échanges autour des pratiques professionnelles et élaboration de stratégies partagées ; mises en situation et jeux de rôles ; supports PPT et documentation.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F33

La conscience éthique dans le travail social

FORMATION
&
ACCOMPAGNEMENT



CONTEXTE

Dans le cadre du contexte social actuel, normatif, réglementaire, mais animé par des recommandations pour un meilleur accompagnement des usagers, il est souvent complexe, difficile de prendre du temps, du recul quant à sa pratique, sa propre conscience de l'accompagnement des personnes accueillies dans nos services.

OBJECTIFS

- ▲ Proposer une réflexion sur le questionnement éthique au cœur du travail social et réfléchir à des notions clés : dignité, intimité, autodétermination, bienfaisance, conscience professionnelle, reconnaissance, etc.
- ▲ Offrir un espace de réflexion et revenir sur les principes d'accompagnement éthique
- ▲ Offrir un espace de discussion soulagé de la dimension décisionnelle pour débattre, échanger et différencier les positionnements éthiques personnels des principes éthiques plus collectifs

CONTENU

- ▲ Pourquoi s'inscrire dans une réflexion éthique ?
- ▲ La relation professionnel-usager

- ▲ Éthiques des principes
- ▲ La notion de conflits éthiques dans les situations d'accompagnement
- ▲ Les outils pour stimuler le questionnement éthique
- ▲ Une méthodologie pour un questionnement éthique
- ▲ Organisation d'une réflexion commune s'inscrivant dans la pratique

Les supports théoriques : retour historique sur les fondements éthiques ; les droits de l'homme ; la déontologie ; la loi Claeys Leonetti dans l'exemple soignant ; les lois 2002-2

Les concepts clés/approche philosophique : notion de morale ; la communication ; l'empathie ; entre réflexion éthique et pratique éthique ; le dilemme et les notions de choix et risques associés ; la notion de compromis et l'aide à la décision

INFOS

 // 3 jours

Intra

 // 1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes
(au-delà, nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Ateliers participatifs, mises en situation et supports théoriques.

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité.

F34 Analyse des pratiques professionnelles

FORMATION
ACCOMPAGNEMENT
APPUI TECHNIQUE &
METHODOLOGIQUE

CONTEXTE

Les séances d'analyse des pratiques professionnelles de groupe, temps d'échange et d'élaboration autour de situations professionnelles, consiste à décrire, mettre en commun et analyser les enjeux de situations particulières ou de vécus professionnels afin d'interroger ses pratiques. Elles permettent en outre aux professionnels une libre expression de leurs difficultés, en toute confiance et avec confidentialité, avec pour effet d'atténuer et de prévenir les risques de souffrances et de tensions.

OBJECTIFS

- ▲ Proposer des décodages théoriques qui peuvent être utilisés pour une compréhension améliorée et pour la recherche d'apprentissages visant à questionner les postures professionnelles
- ▲ Améliorer la pertinence de son accompagnement

CONTENU

- ▲ Formulation et définition des problématiques rencontrées
- ▲ Analyse des situations à l'aide d'un cadre de référence théorique
- ▲ Mise en commun d'hypothèses de compréhensions et d'actions
- ▲ Réflexion éthique
- ▲ Élaboration et proposition d'objectifs opérationnels
- ▲ L'analyse des pratiques professionnelles comme moyen de compréhension des réactions et attitudes émotionnelles du professionnel
- ▲ Comment renforcer le collectif, la cohésion d'équipe, travailler à une culture commune,

INFOS

⌘ // à définir selon les besoins de la structure

Intra

© //

Nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Analyse de situations et d'expériences, apports théoriques et échanges avec les professionnels.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels du secteur social ou médico-social.

Psychomotricien

Directeur général

Accompagnant éducatif et social

Psychiatre

temps complet

Directeur général

Coordinateur de projet

Psychiatre

Espace Offres d'Emploi

Le CREAI PACA et Corse recueille et diffuse en ligne les offres régionales des secteurs social et médico-social.

Consultez gratuitement ces offres sur notre site :

www.creai-pacacorse.com/2_offres_emploi

Vous êtes employeurs et vous souhaitez déposer une offre d'emploi?

Contactez notre service Emploi pour connaître les conditions :

04 96 10 06 62 / contact@creai-pacacorse.com

CDI

CDD

H / F

Éducateur spéc

H / F

Éducateur

temps partiel

Accompagnant éducatif et social

Coordinateur de projet

temps complet

Temps partiel

Psychologue

Éducateur spécialisé

Chef de service

Directeur général

Éducateur

CDI

Aide-soignant

Psychomotricien

CDI

Éducateur spécialisé

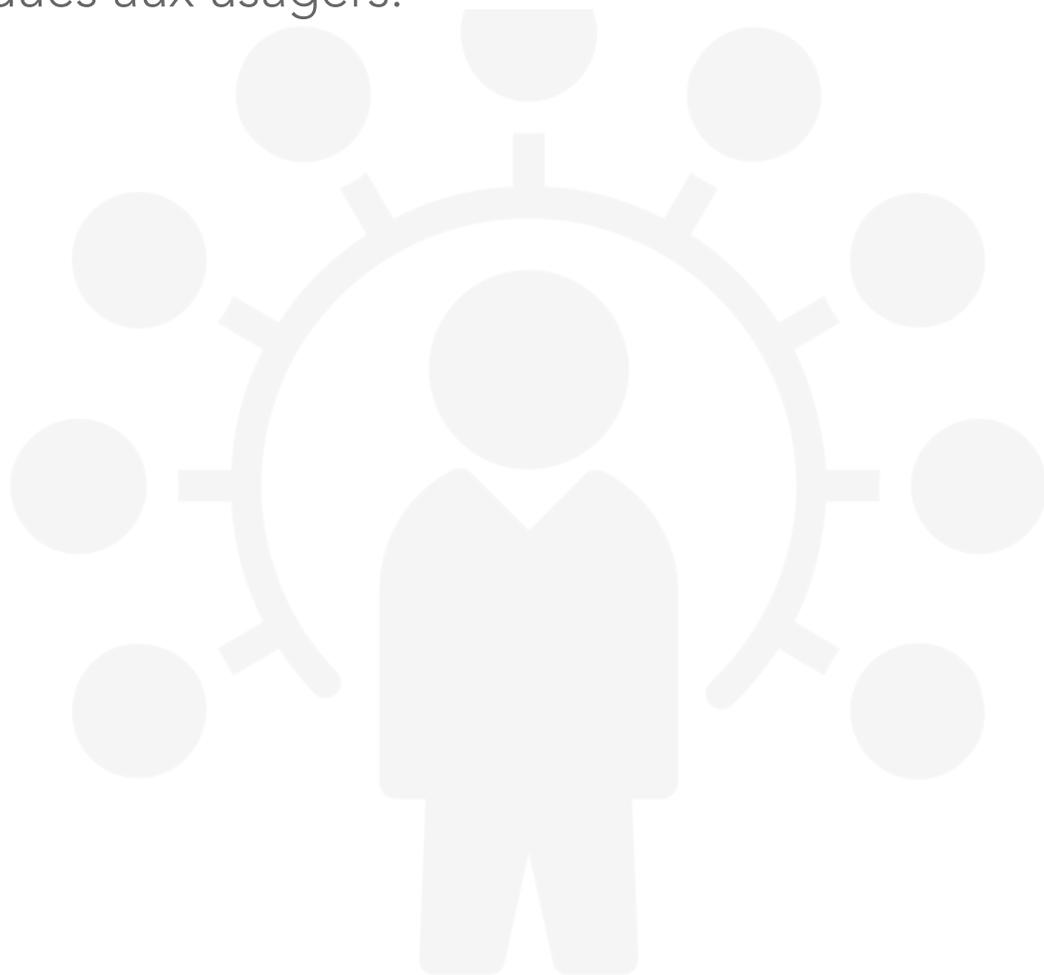
Psychiatre

H / F

temps complet

Aide-soignant

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles sont des repères et des orientations permettant aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques afin d'améliorer la qualité des prestations rendues aux usagers.



F35

Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap : quels sont les enjeux de la coordination ?

**JOURNÉE
D'APPROPRIATION
RBPP**

CONTEXTE

Les interventions auprès d'une même personne peuvent être réalisées dans des contextes variés, dans un service ou établissement et par des intervenants de différents secteurs. L'absence d'évaluation coordonnée (des besoins et capacités des personnes), de continuité de l'accompagnement et de cohérence des pratiques est facteur de risque pour la qualité de vie de la personne.

OBJECTIFS

La construction d'un dispositif ressource et l'identification d'une personne assurant la fonction de coordination ont pour but de :

- ▲ Garantir la complémentarité, la cohérence des interventions et leurs nécessaires ajustements
- ▲ Coordonner les professionnels amenés à intervenir pour faciliter le parcours de la personne
- ▲ Positionner l'établissement comme une ressource du territoire

RECOMMANDATIONS

- ▲ Anticipation des besoins particuliers que nécessitent les transitions
- ▲ Identification des besoins, attentes et aspirations de la personne et de son entourage
- ▲ Les acteurs de la dynamique du projet de vie de la personne
- ▲ Construction du dispositif ressource sur le territoire
- ▲ Mise en œuvre des réponses apportées à la personne par le dispositif ressource
- ▲ Mise en œuvre des actions du dispositif ressource et interconnaissance des acteurs

INFOS

// 1 jour

Intra

// 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

// 1 jour

Inter

// 220 €/personne

// Marseille

Dates // 2 sessions : 29 mars / 27 septembre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports de notions et concepts théoriques, éléments réglementaires, échanges d'expériences avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F36

Les attentes de la personne et le projet personnalisé

JOURNÉE
D'APPROPRIATION
RBPP



CONTEXTE

Cette recommandation, dans le droit fil des principes de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, propose aux professionnels des principes, des repères et des modalités pratiques pour associer étroitement les personnes étape par étape, à la construction de leur projet, à sa mise en œuvre, et à son évaluation.

OBJECTIFS

- ▲ Faciliter la participation des personnes tout au long de la démarche du projet les concernant
- ▲ Soutenir les professionnels dans leurs pratiques et les aider à mettre en œuvre ce droit des personnes à participer à leur projet
- ▲ Interroger l'organisation et le fonctionnement des établissements et services pour favoriser la personnalisation de l'accompagnement
- ▲ Contribuer à la clarification des termes utilisés et proposer des repères communs utiles au dialogue entre les différentes parties prenantes

RECOMMANDATIONS

- ▲ Repères et principes
- ▲ La participation de la personne tout au long de la démarche
- ▲ L'analyse de la situation
- ▲ La phase de co-construction du projet personnalisé
- ▲ La phase de décision
- ▲ La mise en œuvre du projet personnalisé
- ▲ La co-évaluation du projet personnalisé
- ▲ La rédaction du projet personnalisé
- ▲ La contribution des projets personnalisés au projet d'établissement ou de service

INFOS

// 1 jour

Intra

// 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

// 1 jour

Inter

// 220 €/personne

// Marseille

Dates // 26 avril

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports de notions et concepts théoriques, éléments réglementaires, échanges d'expériences avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F37

Le questionnement éthique dans les ESSMS

JOURNÉE
D'APPROPRIATION
RBPP



CONTEXTE

Le champ du questionnement éthique est parfois difficile à appréhender pour les professionnels du secteur social et médico-social car il traverse différents domaines, en particulier :

Le droit des usagers,

La bientraitance ou la prévention de la maltraitance,

La démarche qualité ou l'évaluation.

OBJECTIFS

- ▲ Rechercher les modalités qui facilitent la mise en œuvre d'un questionnement allant vers une réflexion éthique sereine et distanciée au sein d'un service ou d'un établissement ainsi que les bénéfices apportés par cette démarche aux usagers, à leurs proches et aux professionnels

RECOMMANDATIONS

- ▲ Concepts et caractéristiques de l'éthique : définitions ; la réflexion éthique dans les établissements et services
- ▲ Mise en œuvre d'une démarche de questionnement éthique ; émergence d'un questionnement ; construction d'un cadre pour accompagner le questionnement éthique ; pérennisation de la démarche
- ▲ Traitement de la question éthique : phase de questionnement et phase de capitalisation

INFOS

// 1 jour

Intra

// 1250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

// 1 jour

Inter

// 220 €/personne

// Marseille

Dates // 2 sessions : 26 février / 15 novembre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports de notions et concepts théoriques, éléments réglementaires, échanges d'expériences avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F38

La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre

JOURNÉE
D'APPROPRIATION
RBPP



CONTEXTE

La bientraitance est une démarche collective pour identifier l'accompagnement le meilleur possible pour l'utilisateur, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins.

Pour la mettre en œuvre, l'ANESM a identifié 4 repères :

L'utilisateur coauteur de son parcours ;

La qualité du lien entre professionnels et usagers ;

L'enrichissement des structures et des accompagnements grâce à toutes contributions internes et externes pertinentes ;

Le soutien aux professionnels dans leur démarche de bientraitance.

RECOMMANDATIONS

- ▲ Définition retenue du concept de bientraitance : les fondamentaux de la bientraitance procédant de cette définition
- ▲ Repères pour la mise en œuvre : l'utilisateur coauteur de son parcours ; l'accompagnement de l'autonomie ; la communication individuelle et collective ; un projet d'accueil et d'accompagnement défini et évalué ; définition d'objectifs clairs dans le cadre du projet personnalisé
- ▲ La qualité du lien entre professionnels et usagers : le respect de la singularité, fondement de l'intervention ; la vigilance concernant la sécurité physique et le sentiment de sécurité des usagers ; un cadre institutionnel stable

- ▲ L'enrichissement des structures et des accompagnements par toutes les contributions internes et externes pertinentes : travail avec l'entourage et respect des relations de l'utilisateur avec ses proches ; l'articulation avec les ressources extérieures ; la promotion de l'expression et de l'échange des perspectives ; l'ouverture à l'évaluation et à la recherche
- ▲ Le soutien aux professionnels dans leur démarche de bientraitance : promotion de la parole de tous les professionnels ; la prise de recul encouragée et accompagnée ; le projet d'établissement ou de service construit, évalué et réactualisé avec le concours des professionnels et garant de la bientraitance

INFOS

🕒 // 1 jour

Intra

€ // 1 250 €/jour

Tarif jusqu'à 12 personnes (au-delà, nous consulter)

🕒 // 1 jour

Inter

€ // 220 €/personne

📍 // Marseille

Dates // 2 sessions : 2 mai / 14 novembre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports de notions et concepts théoriques, éléments réglementaires, échanges d'expériences avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

F39

Les « comportements-problèmes » au sein des ESSMS accueillant des enfants et adultes handicapés : prévention et réponses

JOURNÉE
D'APPROPRIATION
RBPP



CONTEXTE

L'élaboration d'une recommandation sur la prévention et les réponses aux « comportements-problèmes » à destination des enfants et adultes accueillis dans les établissements et services pour personnes handicapées s'inscrit dans le contexte suivant :

- Celui du plan autisme 2013-2017 (fiche action n° 15), dont l'un des axes concerne l'accompagnement tout au long de la vie, afin de rendre effective la continuité des parcours en soutenant la coopération entre les différents dispositifs ;
- Celui du rapport élaboré par Monsieur Denis Piveteau, conseiller d'État, à la suite du jugement rendu par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise le 7 octobre 2013, pour le cas d'une personne handicapée sans solution de prise en charge. En effet, si les politiques publiques sont désireuses depuis quelques années de faire évoluer la place dans la société des personnes handicapées, la problématique des troubles du spectre autistique a fait l'objet, dans le même temps, d'un focus particulier. Au travers des études et travaux menés par une communauté pluridisciplinaire (chercheurs, experts...) sur le territoire français, européen et plus largement international, la connaissance des personnes avec autisme progresse ainsi de façon continue. Conséquence directe de ces recherches, les problématiques de ces personnes sont mieux prises en compte et leur accompagnement, de fait, amélioré.

Dans ce contexte l'accent est mis sur les « comportements-problèmes », car trop générateurs de ruptures de parcours de vie.

RECOMMANDATIONS

- ▲ Définition
- ▲ Analyse : le facteur somatique en particulier ; les facteurs sensoriels, communicationnels, psychologiques, psychiatriques, psychosociaux ; le contexte dans lequel

le « comportement-problème » surgit (les différentes situations auxquelles la personne a été exposée)

- ▲ Enjeux et objectifs de la recommandation
- ▲ Périmètre de la recommandation
- ▲ Questionnements
- ▲ Réponses aux comportements problèmes

INFOS

 //	1 jour
Intra	
 //	1 250 €/jour
Tarif jusqu'à 12 personnes (au-delà, nous consulter)	
 //	1 jour
Inter	
 //	220 €/personne
 //	Marseille
Dates //	2 sessions : 7 juin / 4 octobre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports de notions et concepts théoriques, éléments réglementaires, échanges d'expériences avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous professionnels.

NOS INTERVENANTS*



▲ Odile AYMERIC	Conseillère conjugale et familiale, formatrice
▲ Valérie BERGERET	Directrice d'ESSMS, formatrice
▲ Carole BOULARD	Psychologue, formatrice
▲ Sophie BOURGAREL	Conseillère technique au CREAM PACA et Corse
▲ Géraldine CHAPURLAT	Juriste consultante, formatrice
▲ Cécile CHATAGNON	Directrice du CREAM PACA et Corse
▲ Raphaël CURTI	Médecin psychiatre, praticien hospitalier, formateur
▲ Jean-Marc DI TROCCHIO	Psychologue clinicien, formateur
▲ Martine DRAGNA-MARMORATO	Psychologue, formatrice
▲ Amélie FUNES	Conseillère technique au CREAM PACA et Corse
▲ Stéphanie HOUERROU-BASCOU	Consultante, formatrice
▲ Noé JEDWAB	Médecin psychiatre en urgences psychiatriques, formateur
▲ Thierry LAMOUR	Conseiller, formateur
▲ Daniela LEVY	Formatrice
▲ Céline MARIVAL	Conseillère technique au CREAM PACA et Corse
▲ Catherine MARJOLLET	Psychanalyste, formatrice
▲ Dominique MAUTUIT	Chargé de cours et intervenant en formation initiale et continue en institut de travail social, consultant et formateur
▲ Séverine MIRANDA LANDUCCI	Formatrice en communication relationnelle et développement personnel
▲ Safa MOUSSAOUI	Éducatrice spécialisée, thérapeute, formatrice
▲ Charlotte MUSSO-ROUSSEAU	Consultante, formatrice
▲ Laurent SELLES	Consultant, formateur domaine juridique
▲ François SOUMILLE	Pédopsychiatre, chef de service et responsable de pôle de psychiatrie infanto juvénile, formateur
▲ Martine TIXIER	Psychologue, formatrice dans le secteur sanitaire, social et hospitalier
▲ Erica VO CONG TRI	Psychologue, formatrice

* Liste non exhaustive



FORMATIONS 2019 / Inter établissements

Cliquez sur la formation choisie pour vous inscrire en ligne

FORMATION - ACCOMPAGNEMENT - APPUI TECHNIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

▲ 5 - 6 + 27 - 28 juin	F12	Coordinateur en ESSMS
▲ 13 - 14 juin	F29	Sensibilisation au handicap psychique
▲ 3 - 4 octobre	F29	Sensibilisation au handicap psychique
▲ 10 - 11 octobre	F18	Écrits professionnels
▲ 15 - 16 - 17 octobre	F25	Snoezelen
▲ 7 - 8 + 28 - 29 novembre	F12	Coordinateur en ESSMS
▲ 20 - 21 novembre	F32	Violences conjugales et impact sur les enfants : prévenir, repérer, accompagner

JOURNÉES D'APPROPRIATION DES RBPP

▲ 26 février	F37	Le questionnement éthique dans les ESSMS
▲ 29 mars	F35	Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap : quels sont les enjeux de la coordination ?
▲ 26 avril	F36	Les attentes de la personne et le projet personnalisé
▲ 2 mai	F38	La bientraitance : définition et repère pour la mise en œuvre
▲ 7 juin	F39	Les « comportements-problèmes » au sein des ESSMS accueillant des enfants et adultes handicapés : prévention et réponses
▲ 27 septembre	F35	Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap : quels sont les enjeux de la coordination ?
▲ 4 octobre	F39	Les « comportements-problèmes » au sein des ESSMS accueillant des enfants et adultes handicapés : prévention et réponses
▲ 14 novembre	F38	La bientraitance : définition et repère pour la mise en œuvre
▲ 15 novembre	F37	Le questionnement éthique dans les ESSMS



Soutenez le CREAI PACA et Corse !

Contribuer au CREAI PACA et Corse est **un acte politique et militant** permettant d'assurer la légitimité des interventions du CREAI, l'existence d'**une expertise indépendante** et l'intérêt de débats intersectoriels au bénéfice de la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

La contribution volontaire permet de préserver ce qui anime le CREAI : la rencontre, l'élaboration collective, l'indépendance des positionnements.

En contrepartie de votre contribution, votre structure pourra bénéficier de tarifs préférentiels ou de la gratuité de certaines prestations.

04 96 10 06 62 - contact@creai-pacacorse.com



L'adhésion

Peut adhérer tout organisme de droit public ou privé doté d'une personnalité morale, qu'il soit gestionnaire ou non.

Peuvent également adhérer des personnes physiques.

En adhérant, il participe à la vie associative et peut être élu dans les instances dirigeantes. L'adhérent s'engage alors à faire verser une contribution volontaire par les établissements et services qu'il gère.



La contribution

La contribution volontaire est une ressource essentielle pour l'indépendance du CREAI.

Elle sert à alimenter un fonds mutualisé permettant d'engager des actions ou des études spécifiquement dédiées aux adhérents et à l'intérêt général, ainsi que des services comme les publications ou le service emploi.

AVANTAGES	ADHÉSION (personne morale)	CONTRIBUTION (ESSMS)
Voix délibérative à l'Assemblée générale	X	
Voix consultative à l'Assemblée générale		X
Éligibilité aux instances dirigeantes du CREAI	X	
Accès gratuit au service emploi*		X
Tarif réduit à toutes les journées régionales et événements (sauf manifestations nationales)		X
Tarif réduit sur les prestations de conseils, les formations, l'accompagnement à l'évaluation interne avec l'outil ARSENE©		X
Envoi gratuit de la revue annuelle du CREAI	X	X
Participation gratuite aux commissions régionales thématiques*		X
Droit à 1/2 journée d'information et/ou de sensibilisation sur la base des thématiques proposées		X
Diffusion des informations et des événements des adhérents sur le site web du CREAI	X	X
Location de salles à tarif préférentiel		X

* Sous certaines conditions à voir avec le CREAI





MODALITÉS PRATIQUES

▲ INFORMATIONS



Vous souhaitez obtenir un renseignement concernant une formation, un accompagnement, un appui technique et méthodologique ou une journée d'appropriation des RBPP ?

Contactez notre Service Formation

04 96 10 06 66 / formation@creai-pacacorse.com

▲ INSCRIPTIONS INTRA / INTER

LES FORMATIONS INDIVIDUELLES EN INTER ÉTABLISSEMENTS

Elles se déroulent hors site, habituellement dans les locaux du CREAM PACA et Corse mais peuvent également être organisées en région. Ces formations regroupent des professionnels de divers établissements. Avant la formation, une convocation est adressée au participant, accompagnée d'un livret stagiaire qui comporte toutes les informations pratiques.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site www.creai-pacacorse.com

- L'inscription doit être accompagnée du montant total de la formation
- Le règlement sera entièrement remboursé en cas d'annulation par le CREAM
- Un pourcentage sera retenu en cas de désistement du stagiaire à moins de 3 semaines du début de la formation ou d'absence constatée le jour de la formation.
- Convention, convocation et livret d'accueil stagiaire seront envoyés au participant dans la quinzaine précédant la formation

LES FORMATIONS COLLECTIVES EN INTRA ÉTABLISSEMENTS

- A la demande de la structure, un programme sera élaboré. Il précisera les intervenants, dates, coût de la formation, frais de déplacement-hébergement.
- Après validation de cette proposition, une convention sera établie.
- En cas de convention et facturation individuelles lors de mutualisation entre plusieurs établissements pour la même formation, une majoration sera appliquée
- Un pourcentage du montant de la formation sera retenu en cas d'annulation.

Toutes les modalités financières seront précisées sur les conventions de formation.

▲ TARIFS 2019

Intra: 1250 € / jour pour un groupe de 12 personnes. Au-delà, nous consulter
Frais de déplacement du formateur en sus.

Inter: 220 € / jour / personne (sauf mention contraire)
160 € / jour / personne

(tarif préférentiel pour les établissements versant une contribution volontaire CREAM)



LEXIQUE



AEMO	Action Éducative en Milieu Ouvert	IRP	Instances Représentatives du Personnel
ANESM	Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des ESSMS (fusionnée récemment avec la HAS)	ITEP	Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique
APP	Analyse des Pratiques Professionnelles	MASP	Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
ARSENE	Application pour la Restitution et la Synthèse En Ligne d'une Nouvelle Évaluation interne	MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
ASE	Aide Sociale à l'Enfance	MENA	Mineurs Étrangers Non Accompagnés
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	ONDRP	Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés	PAG	Plan d'Accompagnement Global
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	PNL	Programmation Neuro-Linguistique
CVS	Conseil de la Vie Sociale	PPE	Projet Pour l'Enfant
DIPC	Document Individuel de Prise en Charge	PPT	PowerPoint
DOP	Dispositif d'Orientation Permanent	PRS	Programme Régional de Santé
DUERP	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels	RAPT	Réponse Accompagnée Pour Tous
ENVEFF	Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France	RBPP	Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
ESSMS	Établissement et Service Social ou Médico-Social	ROR	Répertoire Opérationnel des Ressources
HAS	Haute Autorité de Santé	RPS	Risques Psychosociaux
IME	Institut Médico-Éducatif	SERAFIN-PH	Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées
INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles	SI	Système d'Information
		TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme



NOTES PERSONNELLES



CREAI

PACA ET CORSE

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations,
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité



SERVICE FORMATION
04 96 10 06 66



formation@creai-pacacorse.com
www.creai-pacacorse.com



SIRET : 775 559 677 000 15 - APE 8899B
N° formation continue : 93 13 000 30 13